

LA VIE DE
PIEL ULESPIEGLE,

De ses faits & merveilles finesses par luy
faites, & des grandes fortunes qu'il
a eüe, lequel par nulles iallaces
ne se laissa tromper.

*Nouvellement corrigé & translatée de Flamen
en François, avec des belles Figures.*



Le

Folklore

CHEZ Pierre CIMENTRYA l'enseigne du Doluvin
M. D. C. L. X.

Brabançon

Le
Folklore
Brabançon

JUIN 1973

N° 199

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU
Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant
RUE ST-JEAN 4 — TEL. 13 07 50
1000 BRUXELLES

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 1973

N°

199

PRIX : 35 F

<i>Tyl Ulenspiegel, personnage facétieux des livres de colportage</i> par Marcel Vanhamme	305
<i>Heurs et malheurs de la Seigneurie de Galari à Noduwèz</i> par Louis Delvaux	245
<i>Du huitième régiment de Ligne en garnison à Bruxelles, au Passage 11</i> par Joseph Devondel	257
<i>Le jugement dernier et l'art chrétien</i> par Marcel Gouweloos	263
<i>Les Seigneurs de Marbaix dans leurs rapports avec les abbayes avoisinantes</i> par R. Pilloy-Dubois	283

Sur la couverture, page du titre du livre

« La Vie de Tiel Ulenspiegel », Paris, 1660, conservée dans la réserve précieuse
de la Bibliothèque Royale Albert I.

Folklore Brabant

Tyl Ulenspiegel

Personnage facétieux des anciens livrets de colportage

par Marcel Vanhamme

Tyl Ulenspiegel reste, depuis plus de cinq siècles, un personnage folklorique fascinant. L'éblouissante verve caustique dont il fit preuve au cours d'une existence légendaire, rappelle certains épisodes du roman de Renart.

Maints artistes ont figuré le fripon pervers, selon l'une ou l'autre convention littéraire. Il se présente habituellement sous l'aspect d'un jeune luron maigrichon, souple comme une couleuvre, aux regards narquois, rusés et effrontés. Le type traditionnel d'Ulenspiegel frémit de sève juvénile, le sang gaillard, difficile à maîtriser, l'intelligence frangée de vif argent.

Ce paysan madré se moqua, avec une jovialité débonnaire, des conventions et des contraintes morales de son époque. Il prit des libertés excessives, qui déplurent aux bourgeois et aux gens d'église, mais qui firent s'ébaudir les foules avides d'abaïsser les puissants. Cependant, le talent d'amuseur d'Ulenspiegel semblait fait pour tromper toutes les classes sociales de son temps.

Feu Camille Huysmans, Ministre d'État, dont l'humeur caustique était bien connue de ses familiers, avouait l'attirance qu'il ressentait pour le personnage légendaire de Tyl. Le texte des conférences de l'homme politique et du philologue témoigne de cette admiration (1).

Née dans le Nord de l'Allemagne, la popularité d'Ulenspiegel se répandit rapidement en Flandre, notamment par l'intermédiaire de colporteurs, de compagnons ou de marchands ambu-

Le numéro 199 de la revue « De Brabantse Folklore » contient des articles de Willy Massin (Walsbets en Wezeren tussen de Middeleeuwen en 19de eeuw), de B. Renson (St-Hubertusviering te Teruuren), de Eugène Peeters (van poppenspel naar brandstapel), de Renaat Martens (Onze Brabantse abdijen).

lants. Ces itinérants, particulièrement dynamiques, entretenaient entre eux des rapports professionnels et de bon voisinage des plus étroits. En Flandre, le bas-saxon — proche de la langue thioise — favorisait les échanges de tous genres.

Un thème de prédilection : la folie des hommes

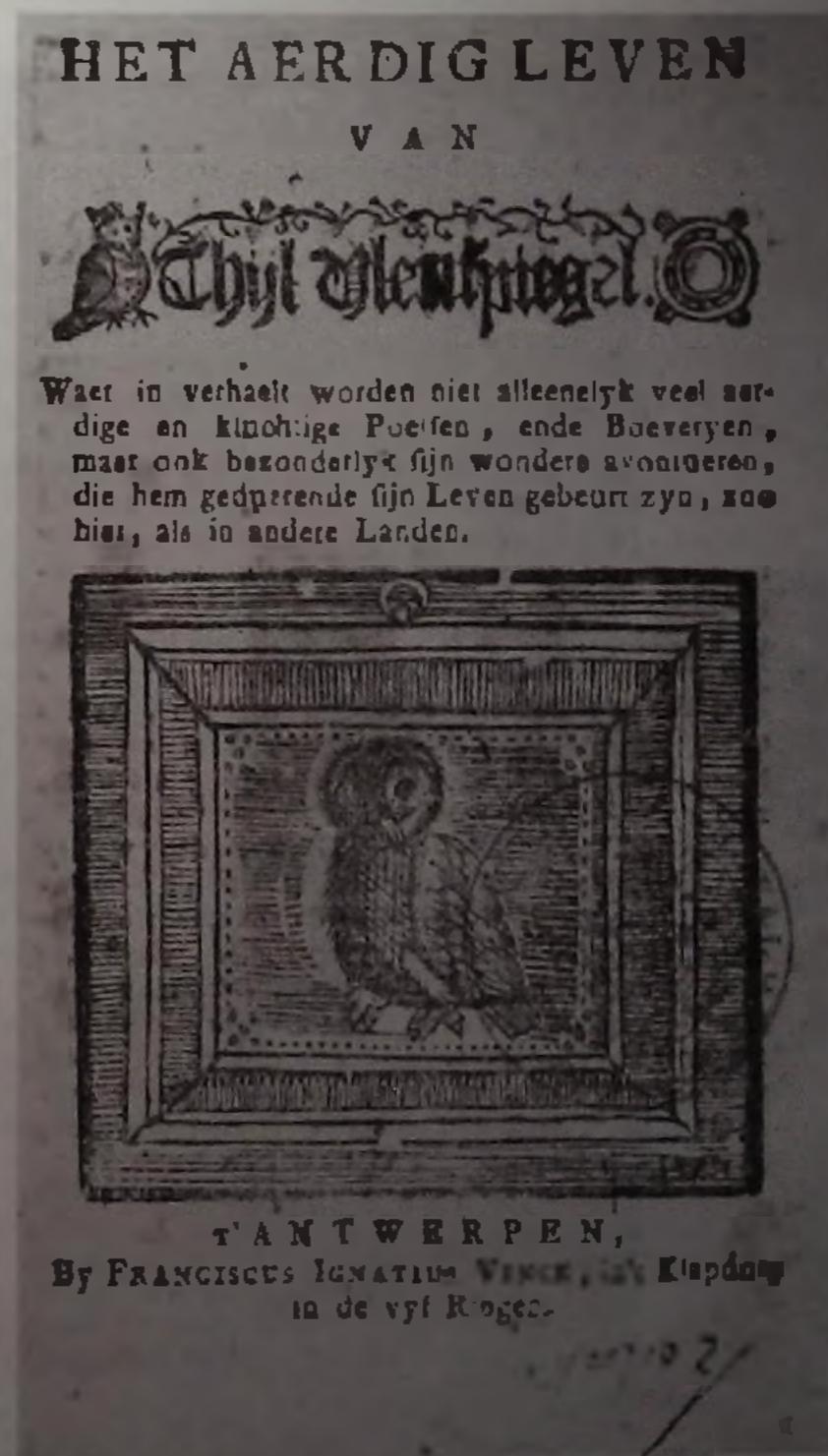
Peintures et sculptures des quatorzième et quinzième siècles sont truffées de scènes satiriques et licencieuses (2). A côté de ces représentations imagées, le thème de la folie des hommes fut fréquemment utilisé en philosophie et en littérature. L'ironie mordante des humanistes du seizième siècle prépara la dissolution morale et sociale annoncée par Erasme, Rabelais, Fischart et autres penseurs. Ceux-ci parlèrent d'un grain de folie qui, selon ces philosophes, dérangeait l'esprit humain. Beaucoup plus tard, Th. Fuller écrivit que « tout le monde a son grain de folie, sauf moi, et parfois je me demande si vous ne l'avez pas aussi » (1732).

Les fous de cour

Les fous officiels, ou occasionnels, divertissaient les foules, les princes et leurs courtisans. Le bouffon Pape Thuin, ancien marguillier de Louvain, parvenait, par ses gaudrioles, à amuser Charles-Quint. Un jour, une moquerie trop appuyée blessa l'orgueil du souverain. Condamné par son maître à l'exil, le malheureux bouffon se réfugia à Liège. Il ne put se résigner à vivre dans une pesante retraite. Pape Thuin acquit un petit chariot qu'il couvrit soigneusement de bonne terre liégeoise. Il le conduisit à Bruxelles où, vite reconnu, il fut acclamé par ses admirateurs. Charles-Quint, informé de ce retour, entra dans une violente colère. Convoqué au Palais du Coudenberg, l'insubordonné dut justifier sa désobéissance aux ordres impériaux : « je n'ai nullement rompu votre décision, dit Thuin au souverain, mais seulement rempli mon chariot de terre de l'évêque de Liège ; or, c'est sur cette terre d'exil que je pose tristement les pieds ».

Le bouffon rentra ainsi en grâce auprès de Sa Majesté.

Or, une telle anecdote était bien du genre des facéties d'Ulenspiegel.



Het aerdig leven van Thijt Ulenspiegel, Antwerpen, Franciscus Ignatius Vinck, = 1770, 16°, figg., 64 bz.

58 **Het aardig Leven**
 voor de Bors. Een Hel voor de Ziel. En een on-
 verdragelijk pak.

Als Ulenpiegel dese en meer ander blergelijke
 wouzen / met den Meert gesproken hadde / is hij
 acht dagen daer naer / met de Wazgie verroch-
 ten nae Brugge.

Hoe Ulenpiegel met de Bargie nae
 Brugge voer.



Als Ulenpiegel bij maenden binnen Gend ge-
 teert en geimert hadde / en als sijn geld al vast
 bapper begonst te verminderen / is hij met de Waz-
 gie gevaeren nae Brugge / daer hy ook veel op-
 gezonkte

van Thyl Ulenpiegel. 59
 gezonkte kermiss-poppen zag zwaeren langs de
 kerken en straeten. En als be byacht stekende dou
 dit ongeurig goed / is (naer dat hij den inelien bin-
 nen Brugge hem vermaekt hadde) gevaeren nae
 Damme.

Hoe Ulenpiegel binnen de Stad Damme quam
 en hoe by daer eenen Kremer wird.



Als Ulenpiegel in Damme quam verheugde
 hi hem georelijck ober de eenbouyge stite / en
 moeste Wazgers en Landts lieben; en had zulk
 ren vermaek in de oobmoedige draeg van die
 Woulu-lieben / dat hij met hun wilde leuen en ster-
 uen. En als hij daer eenen tijt in plassen en
 brolijshend ober-gebragt hadde / en als sijn geld
 hij nae vercleit was / ging hi den restant bestee-
 den aen Kremerne / en ging met sijn Meets dol
 han aldersege Paeren leuen langs de straeten /
 tot dat hij egubelyk daer zich wierd. In sijn ziele
 te

Les sociétés de rhétorique entretenaient habituellement un fou, homme d'esprit à la répartie prompte et à la langue aiguisée.

A Soignies, on élisait un pape des fous.

Faust ou la folie des hommes

Au seizième siècle, maîtres et étudiants tenaient le Dr. Faust en haute estime. Ce personnage, d'une stature spirituelle exceptionnelle, pratiqua l'astrologie, l'alchimie, la magie et la médecine avec un art consommé. Il incarna le type de l'intellectuel superbement orgueilleux. Pour arriver à ses fins, il fit appel à Satan et accepta de pactiser avec lui.

Les aventures du Dr. Faust parurent dans les éditions de colportage, à Frankfort notamment, chez Johann Spiess (vers 1587). Le Dr. Faust, en tant que magicien, se situe dans la ligne de l'étonnant Cornelis Agrippa (1486-1533) et dans la voie de Theophraste Paracelse (1493-1541).

Tyl Ulenspiegel, personnage réel ou légendaire ?

Un personnage de ce nom naquit à Kneitlingen, ville du duché de Brunswick (Braunschweig). Selon la tradition, il trépassa à Moll, à quatre lieues au Sud-Est de Lübeck, en 1350.

On montre encore, à Kneitlingen, une ferme portant le nom d'*Eulenspiegelhof*. Cette dénomination ne remonte pas plus haut que le dix-septième ou le dix-huitième siècle : il convient donc d'être prudent dans l'interprétation du nom et de sa localisation.

Des actes anciens mentionnent une certaine *uxor Ulenspiegel*, en 1337 ; puis encore une *mulier Ulenspiegel*. Les documents d'archives utilisent l'expression *Ulenspeyghelsche*. Par ailleurs, la *Hetlingensch Chronik* — qui mentionne le décès d'Ulenspiegel — n'est pas antérieure à 1436.

Si ces allusions sont troublantes pour les historiens de Tyl Ulenspiegel, elles n'apportent cependant aucun témoignage irrécusable de l'existence du personnage.

On peut supposer qu'un paysan facétieux jouissait de son vivant d'une réputation bien établie de jovialité et de franc-parler. Sans doute, maniait-il un langage simple, imagé, cru, dénué d'artifices, utilisant volontiers la satire et des paroles truffées d'énigmes. Ce rustre, riche de bon-sens terrien, affichait une bonhomie de bon aloi parmi les villageois. Concernant les vagues informations que la tradition a retenues, beaucoup sont probablement erronées dès leur source ; les authentiques s'étaient déformées et diluées en passant de bouche en bouche, de génération à génération. C'est ainsi qu'on attribua à Tyl Ulenspiegel mille friponneries et tours de malice dont il était innocent. L'Eglise, enfin, intervint pour censurer certains passages outrageant la religion, les moines ou les nonnes.

Nous noterons également l'évolution du type ulenspiegelien. Au milieu du dix-neuvième siècle, le roman de Charles De Coster donna une psychologie inhabituelle au personnage primitif. L'écrivain fit de son héros un anti-clérical, il poétisa la légende ; Tyl abandonna la farce grossière et prit le caractère d'un combattant épique, incarnation de l'esprit d'indépendance des Pays-Bas à l'époque du duc d'Albe.

Aujourd'hui, peu de gens connaissent encore le paysan saxon du quatorzième siècle, dont les turpitudes firent s'esclaffer, durant cinq siècles, des millions de lecteurs et d'analphabètes.

Signification du nom

Uyl, hibou, jadis oiseau consacré au sacrifice expiatoire au même titre que les serpents, les chacals et les veaux, toutes espèces animales abritant, disait-on, des nuées de démons.

Dans la mythologie grecque, la chouette à l'œil fouillant la nuit, était dédiée à la déesse Athéna. L'oiseau figurait sur les monnaies athéniennes.

Depuis des millénaires, de grossières superstitions, des haines, des préjugés s'attachent aux rapaces nocturnes. Le spectral hibou, oiseau de proie, au plumage lunaire, symbolise la mort, l'ignorance et le malheur proche. Le romancier américain John Steinbeck écrivit : « ... et au-dessus de ce monde d'ombre volaient les chouettes, dessinant une traînée de peur obscure sur le sol ».

Chouette et hibou sont chargés du même sens symbolique, mais combien confus et, par la suite, discuté ! Par ailleurs, ces oiseaux, craints des gens simples, ont pris place dans les ouvrages de sorcellerie. C'est ainsi, à en croire l'ouvrage intitulé *Les Admirables secrets d'Albert*, qu'un cœur et une patte droite d'un hibou, placés sur une personne endormie, obligent cette dernière à répondre aux questions qui lui sont posées.

Une superstition assure que le hibou, immobile, au sommet d'une maison est un mauvais présage. Par contre, perché sur le toit d'un colombier ou nichant dans celui-ci, la présence de l'oiseau nocturne est un bon signe pour les habitants de la ferme.

Le hibou, symbole tour à tour de chasteté, de perfidie et d'hérésie, représente également la sagesse et la raison. Est-ce parce que cet oiseau aime occuper une cavité murale où son immobilité et son sens de l'observation de l'environnement lui donnent une apparente connaissance du milieu animal et humain ?

Hieronymus Bosch (Bois-le-Duc, 1450-1516) introduisit la chouette et le hibou dans ses compositions symboliques. La présence de ces rapaces suscite, parmi les experts en peinture, les interprétations les plus diverses. *Le Jardin des Délices* montre trois espèces de chouettes, ainsi qu'un hibou, aux sens indéfinissables, mais évidemment différents. Dans *l'Escamoteur*, une chouette sort sa petite tête du panier : le peintre a-t-il voulu montrer par là que le prestidigitateur, tel un démon séducteur, offre des illusions au titre de réalités ?

Le peintre *Henri met de Bles* (Bouvignes ou Dinant, 1485-1550) s'appelait en Italie Henri de Dinant, mais il était mieux connu sous le sobriquet de *civetta* (chouette) car l'artiste peignait habituellement l'un ou l'autre rapace nocturne, sur ses œuvres, par exemple dans une cavité rocheuse. Cette présence animale constitue un des indicatifs permettant l'attribution d'une toile à *Henri met de Bles*.

Enfin, des haumiers du Moyen Age donnèrent aux casques de leur fabrication une face effrayante de hibou, destinée à terrifier l'adversaire.

Une hypothèse des plus valables suggère que le visage de Tyl — ou peut-être celui d'un de ses ancêtres — ressemblait à la

face d'une chouette ou d'un hibou. En effet, au treizième siècle, seuls les paysans de haute origine portaient un nom de famille. Les hommes du commun se contentaient d'un surnom, donné par leur entourage, le plus souvent par dérision. Cet usage populaire s'est d'ailleurs maintenu dans les villages isolés.

Le miroir — *spiegel* — est généralement considéré comme étant un objet magique. Il reflète, dit François Ribadeau Dumas, le double de l'individu ; il découvre la beauté inaccessible du corps féminin ; c'est la fenêtre ouverte sur l'au-delà ; l'écran des images surnaturelles, l'eau profonde du lac éternel.

Le miroir est trompeur. Il symbolise la comédie. Un proverbe allemand dit qu'en s'y mirant, l'homme reconnaît aussi peu ses défauts que la chouette.

En néerlandais, on proclamait jadis *Kyk op de spiegel van myn lichaam*.

Le mot *spiegel* apparaît dans l'intitulé d'anciens ouvrages, notamment d'études.

Au quinzième siècle — dans différents lieux de pèlerinage — on trouvait des objets à dévotions à *miroirs*. On en vit exposés à l'Exposition Rhin-Meuse, tenue à Bruxelles à l'automne de l'année 1972 : « Les objets — miroirs comportent de petits miroirs convexes ronds... La signification de ces miroirs nous est confirmée à la fin du quatorzième siècle par un théologien qui part en guerre contre les multiples formes de superstition dans l'exercice de la religion ainsi que contre les usages anti-religieux de son temps. Cette pratique superstition était une variante populaire de l'interprétation de l'antique magie du miroir. L'image des reliques offertes aux regards, une fois captée par le miroir et emportée avec soi, devait faire rayonner dans l'existence quotidienne du pèlerin son potentiel d'action et de bénédiction... Les miroirs — objets faisaient partie du stock habituel de souvenirs propres à des pèlerinages ».

A en croire un livret de colportage, Ulenspiegel dessinait, à la craie ou au charbon, sur la porte de la maison qu'il venait de quitter, un hibou et un cercle rappelant vaguement la forme d'un

miroir. Ce schéma énigmatique portait l'inscription latine *hic fuit, il est passé par ici*.

On a fait remarquer que l'effraie — variété de chouette à plumage fauve clair tacheté de gris — a des yeux entourés d'une collerette blanche. Avec un brin d'imagination, on pourrait y deviner la forme approximative d'un miroir.

Reste le prénom du personnage énigmatique.

Dyl ou *Dil*, est du haut-allemand ; *Tile*, *Till* ou *Thiadilo* est en bas-allemand. On retrouve ces noms de famille dans *Tielman*, *Tielmans*, *Tielemans*, *Tilman*.

Tilman est dérivé de *diet*, *volk*, peuple.

L'« Espiègle »

Le poète Ronsard enrichit la langue française du qualificatif — ou du nom — espiègle, de l'allemand *Eulenspiegel*, « personnage de roman », vif, éveillé, aimant faire des malices.

En français, *Ulen Spiegel* s'appellera désormais Tiel l'Espiègle.

L'hypothèse Lappenberg

Cet archiviste de Hambourg, historien réputé de la Hanse, admit qu'un aventurier du nom de Tyl *Ulen Spiegel* vécut en Basse-Saxe durant la première moitié du quatorzième siècle. Vraisemblablement, ce bouffon grossier se livra à des tours pendables sur la personne d'artisans, de paysans et d'hommes d'églises.

Cette hypothèse fut battue en brèche par d'autres érudits. Pour ceux-ci, les exploits attribués à un personnage unique ne seraient que la somme des farces, drôleries, tours de malice, répandue par des soldats, des marchands itinérants, des pèlerins, des conteurs de marché et des charlatans. D'abord transmis oralement, ces récits hauts en couleur constituèrent un cycle légendaire que l'imprimerie répandit à profusion.

Un cerveau allemand — resté anonyme — conçut l'idée de réunir en un modeste recueil les facéties, dites d'*Ulen Spiegel*.

Thomas Murner ne saurait être l'auteur du livret de colportage

Thomas Murner, dont il vient d'être question, naquit au village d'Obber-Ebberheim, aux environs de Strasbourg, en 1475. Ce moine franciscain, docteur en théologie, mena une existence aventureuse qui le conduisit en divers lieux d'Europe. Il rallia la Réforme, puis se fit son adversaire. Les œuvres de Thomas Murner sont avant tout des discussions théologiques et satiriques. On cite de ce moine, *l'Evocation des Fous*, *la Corporation des Fripons*, *Ce grand jou de Luther*.

Lessing considéra Thomas Murner comme étant l'écrivain le plus expressif de son temps.

Murner acheva ses jours aux Pays-Bas, mais sans preuve certaine, vers 1535 ou 1536.

Lappenberg fut frappé par l'esprit incisif du satiriste, notamment par la lecture de *La Corporation des Fripons*. L'ouvrage est, en effet, remarquable. Une gravure montre un remouleur s'aiguillant la langue sur une meule. La légende rapporte que « le monde est maintenant plein de ruse ; qui veut avoir le dessus, a l'esprit fertile en ressources et doit être plus malin que moi. Il faut qu'il sache manier la courroie de la meule et y aiguïser finement ses paroles ».

On a objecté aux vues de Lappenberg, que Thomas Murner écrivait exclusivement en latin, du moins jusqu'en 1500. De toute manière, c'est par erreur qu'un texte satirique de 1520 fait du moine franciscain l'auteur, ou le traducteur, du livret de colportage de Tyl *Ulen Spiegel*.

J.-M. Lappenberg, dont l'hypothèse parut dans un ouvrage imprimé à Leipzig en 1854, eut des continuateurs. L'archevêque de Gand, Prudens van Duyse, contribua, dès 1858, à répandre l'opinion de son collègue de Hambourg. Par contre, l'éminent folkloriste belge Emile van Heurck considérait que le récit des aventures d'*Ulen Spiegel* n'est qu'une compilation — vraisemblablement exécutée vers la fin du quinzième siècle, en bas-alle-

mand — de facéties bien connues des foules populaires. Un autre érudit, Albert Marinus, est du même avis (3).

Quoiqu'il en soit, ce curieux livret de colportage présente une telle somme d'inconnues, de telles difficultés d'explications et des déchiffrements tellement hasardeux, que l'historien qui s'y hasarde risque à tout instant de naufrager.

Les impressions primitives

Une première impression, en bas-allemand, des aventures de Tyl Ulenspiegel, parut en 1478 ou 1483, à Lubeck. Il est possible que l'auteur anonyme ait été un habitant de Brunswick.

En 1515, l'imprimeur strasbourgeois Johann Grüninger composa un recueil anonyme de facéties du même genre, tant nationales qu'étrangères, se rapportant à diverses époques (4). L'ouvrage, qui connut immédiatement un succès sans précédent, comprenait quatre-vingt-seize petits chapitres. Le livret s'adressait, d'évidence, à la masse de la population. Cependant, des personnes cultivées prirent plaisir à lire les roublardises du soi-disant rustre saxon. C'est ainsi qu'Albert Dürer, dans son fameux *Journal de Voyage aux Pays-Bas* (1520), nota qu'il dépensa « un sol pour deux Ulenspiegel ». Cet achat inattendu s'effectua probablement à Bruxelles. Nous aurions souhaité plus de précision. S'agissait-il de deux imageries populaires — peut-être de la gravure appelée *Den Ulenspieghel*, de Lucas de Leyde, qui fut copiée par Hondius — ou plutôt d'un ou de deux exemplaires sortis des presses de Michel van Hoochstraten, d'Anvers ?

Cet imprimeur était un érudit réputé. Il tenait un établissement à l'enseigne *In de Rape*, maison fort connue en Europe. Les éditions van Hoochstraten se classèrent au tout premier rang parmi celles de la métropole, durant la première partie du seizième siècle. Dans les éditions décrites par Martinus Nyhof, de La Haye, on en compte deux cent soixante-quatre pour l'imprimeur anversois. Willem Vorsterman suit immédiatement avec cent soixante-quinze impressions.

Ce Michel van Hoochstraten imprima, en 1518, une traduction abrégée des aventures de Tyl Ulenspiegel, sous le titre

van Ulespieghelsleven. Ce petit ouvrage in-4°, constitué de quarante feuillets, est illustré de vingt-cinq bois, spécialement gravés pour l'ouvrage flamand. Il n'en subsiste qu'un unique exemplaire, conservé à la Bibliothèque royale de Copenhague. La maison Nyhoff a donné, de l'édition van Hoochstraten, une édition en fac-simile (5).

On a fait remarquer qu'il existait peut-être une édition néerlandaise, encore plus ancienne, dérivée du texte en bas-allemand. Quoiqu'il en soit, la version dont il vient d'être question est plus courte que l'original en haut-allemand.

Enfin, Michel van Hoochstraten publia vers 1520, *Die Evangelien van den Spinroke*. C'est un document précieux pour la connaissance des mœurs de l'époque. On y lit que des commères — réunies dans une taverne tenue par Maroie Ployarde — s'entretenaient de propos superstitieux et insensés.

Quant au Tyl Ulenspiegel de l'éditeur anversois, la vignette du dernier chapitre figure un hibou tenant entre ses serres un miroir : copie exacte — jusque dans les moindres détails — de l'édition allemande de 1519.

Les autres images sont différentes.

D'autres traductions du Tyl Ulenspiegel, au seizième siècle

Vers 1519, l'imprimeur anversois Jan van Doesborch sortit de ses presses une traduction anglaise d'Ulenspiegel, sous le titre *Tyll Howleglass*.

Deux éditions parisiennes, imprimées en 1532, portent l'information suivante : « nouvellement translate et corrige de Flamant en François ». Ce sont, probablement, des contrefaçons d'une édition anversoise perdue.

On connaît des traductions latines, en prose et en vers, dont le versificateur est Joannus Nemius, ou van Neem, recteur à 's Hertogenbosch, Utrecht, 1558.

En 1567, Gilles Omma, de Bruxelles, alias Aegidius Periander, publia, également en latin, cette fois à Frankfort-sur-Mein, le récit des facéties supposées d'Ulenspiegel

Entre 1533 et 1568, Hans Sachs utilisa *Ulenspiegel* pour son *Schwänke*, son *Fastnachtspiele* et son *Meistergesange*.

En 1572, Johann Fischart donna un *Eulenspiegel Riemen-sweiss*.

Le texte est mis à l'index

Le livret fut mis à l'index en 1595, dans l'édition de 1570, imprimée chez Johannes van Gheluwe. La lecture du texte incriminé fut défendue dans les écoles et la vente de l'ouvrage suspendue pour les boutiques. L'écrit avait cependant été retouché et perd une partie de son alacrité primitive (6).

En 1621, l'évêque Malderus, d'Anvers, chargea Maximilien van Eynatten, chanoine et écolâtre de Notre-Dame et censeur des livres, de procéder à l'examen des ouvrages utilisés dans les écoles ainsi que des livres populaires afin de les épurer des « impuretés, sorcelleries, superstitions, erreurs dogmatiques, manquements à la civilité, faux miracles et histoires inventées », en application des décrets du Concile de Trente et des placards des archiducs Albert et Isabelle. Les censeurs classèrent les livres en catégories nettement définies et motivèrent leurs jugements.

En ce qui concernait les éditions de Tyl Ulenspiegel, van Eynatten lut l'ouvrage avec un préjugé défavorable et déclara que ces récits ne contenaient « rien de bon et fourmillaient de saletés et d'inepties ».

Le monde, tant catholique que protestant, entraît insensiblement dans une ère de décence, de pudibonderie et de piété publique où la crudité de langage et les licences morales du seizième siècle n'étaient plus permises. L'iconographie satirique subit cette évolution. On n'accepta plus la représentation de religieuses et de religieux dans des situations outrageantes pour leur état.

Des textes furent expurgés, défigurés, camouflés ou rendus méconnaissables à la suite de sévères remaniements. Cependant, diverses éditions populaires, provenant notamment d'Amsterdam, continuèrent à envahir le marché sans avoir été soumis à

une approbation quelconque. Certains ouvrages vendus à bas prix — oubliés ou même défendus — portèrent une approbation fictive

Au dix-septième siècle, on publia à Anvers une édition expurgée mais dont la lecture resta défendue dans les écoles. L'éditeur s'entoura de précautions afin de se mettre à l'abri de toute poursuite. Il justifia l'édition en écrivant qu'il l'avait entreprise à la demande de ses amis. Il déclara également qu'il n'avait imprimé que les facéties les plus décentes d'*Ulenspiegel* et qu'il avait supprimé tout ce qui pouvait bafouer la religion catholique et le clergé. En réalité, il maintenait des scènes particulièrement accrocheuses. Enfin, il eut l'hypocrisie de mettre le public en garde contre l'édition, qu'il jugeait « scandaleuse », de Broer Jansz, d'Amsterdam.

Qui était Broer Jansz ? Ce personnage jouissait d'une excellente renommée d'imprimeur. Il s'était marié à Amsterdam, ville où il mourut en 1652. Il édita le premier journal hollandais et se spécialisa dans l'impression de livres populaires. Selon van Heurck, l'édition d'*Ulenspiegel* de Broer Jansz aurait été imprimée clandestinement à Anvers. Cet érudit remarqua que l'édition contenait différents bois gravés provenant d'éditions anversoises. Il signala la page 42, où figure un bois, présent également à la page de titre d'un exemplaire de Jan van Parys, publié à Anvers vers 1660 et sorti des presses de Joris Willemsens. Parmi d'autres bois de réemploi, on en signale dans l'ouvrage *Het wonderlyck schadtboek der Historien*, imprimé par Gheleyn Janssens, en 1608.

La collection van Heurck, aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Belgique, conserve plusieurs livres populaires imprimés à Anvers avec la fausse adresse de Broer Jansz.

Le texte de 1660 est repris intégralement dans celui de l'édition anversoise de Joseph de Cort, à la fin du dix-huitième siècle. Cependant, trois chapitres présents dans l'édition de Broer Jansz manquent. Ces omissions volontaires sont explicables par leur caractère irrévérencieux envers le clergé. Un des bois gravé montre un moine et une religieuse se caressant sous l'œil d'un hibou, incarnation du démon.

Les récits préjudiciables aux prêtres disparurent de l'édition Jos. de Cort, le texte original d'Ulenspiegel y fut moralisé.

Les allusions aux moines ayant été supprimées, on s'en prit aux femmes, blâmables d'être belles et désirables, traditionnellement considérées comme la part du diable, accusées de légèreté, d'inconstance et de coquetteries et autres péchés relevant du démon.

Voici la dernière partie de cet *Ulenspiegel*, résumée par Emile van Heurck : « Ulenspiegel, après avoir failli être pendu à Lubeck, se rend à Hambourg et s'y engage comme matelot à bord d'un navire marchand. Il aborde en 1500 en Turquie où il assiste, à Ormus, à la rébellion et à la mort du fils du sultan. Il revient à Cadix, y dépense son argent, s'embarque de nouveau mais cette fois-ci à bord d'un navire de guerre portugais pour s'en aller combattre le roi de Calicut (1506). Chargé d'un riche butin, il retourne en Flandre à bord d'une frégate et débarque sain et sauf à Ostende. De là, il se rend à Blankenbergh où il demeure quelque temps. Dans cette localité, il surprend des voleurs qui pillaient l'argenterie de l'église, les arrête et les fait pendre. A Gand, il a un long entretien avec son hôte sur les femmes coquettes, plus dangereuses que les catins. L'hôte défend une belle femme, cet aimable mensonge, un ciel pour les yeux, un purgatoire pour la bourse, un enfer pour l'âme, un fardeau insupportable. De Gand, Ulenspiegel se rend à Bruges. L'inconduite des femmes de cette ville lui soulève le cœur et il la quitte trois semaines plus tard pour Damme. La paisible tranquillité de cette localité et l'honnêteté de sa population lui plaisent au point qu'il décide d'y habiter jusqu'à sa mort. Quand il a dépensé, en s'amusant, presque tout son avoir, il devient colporteur. Avant de mourir, il se confesse et reçoit les derniers sacrements. Quand on descendit sa bière dans la fosse, la corde se brisa et on l'enterra debout. Ulenspiegel avait, par testament, partagé sa fortune en trois, une partie pour ses amis, une partie pour le Magistrat de Damme et la troisième pour le curé. Seulement, du coffre qui devait la contenir, lorsqu'on l'ouvrit un mois après son décès, on ne retira que des pierres. On voulut déterrer le fripon, pour l'enfourer sous la potence, mais son corps dégagéait une telle odeur qu'on y renonça.

TIEL ULESPIEGLE.

SA VIE, SES FAITS ET LES MERVEILLEUSES FINESSES

par lui faites ; et des grandes Fortunes qu'il
a eues, lequel par aucunes façons
ne se laissa tromper.

Nouvellement corrigé, traduit de Flamand en François.



A LILLE,
Chez P I L L O T, Libraire, sur la Petite Place.

Tiel Ulespiegel, sa vie, ses faits et les merveilleuses finesses par lui faites...
Lille, Pillot, (fin 18^e s). 48 p.

Les éditions tronquées, remaniées, complétées d'une manière purement fantaisiste défigurèrent totalement le type primitif d'Ulenspiegel. Le personnage acquit une stature et une signification sociales nouvelles. L'Ulenspiegel catholique devint flamand. Plus tard encore, on en fit un anti-clerical combattif.

La popularité de l'Espiegle connu, avons-nous dit, un succès considérable en France, dès 1532, année au cours de laquelle parut à Paris un recueil des malices du personnage. En 1660, sortit chez Pierre Clinchet, à l'enseigne du Dauphin, un volume in-16, quatre-vingts pages, illustré de gravures et intitulé *La vie de Tiel Ulespiegel*.

A Troyes, Pierre Garnier, vers 1700, publia une *Vie joyeuse et récréative de Tiel Ulespiègle*.

L'édition anversoise de Heyliger (1640) donna lieu à des reproductions entreprises notamment par les éditions gantoises de la veuve Jan Gimblet (environs de 1800) puis par celles de L. van Paemel, de peu portérieures (1820).

Evolution du type ulenspiegelien

Tyl, simple paysan sans complexe, se mua au cours des siècles en un type d'intellectuel tarauté par les grands problèmes politiques et sociaux de l'époque. Des imprimeurs poussèrent le ridicule jusqu'à terminer chaque chapitre du récit par une morale de leur invention.

Octave Delpierre, avocat, archiviste de la Flandre Occidentale, auteur — avec la collaboration de Carton — d'une biographie des hommes remarquables de cette province (1843-1849), remplaça le texte primitif des aventures d'Ulenspiegel par une traduction prétentieuse, de tendance littéraire, destinée en premier lieu à une bourgeoisie conventionnelle. Les bonnes gravures de Lauters qui accompagnaient le volume ne parvinrent pas à rehausser l'interprétation erronée donnée au texte ancien (6).

J-E. Kimpe publia à Gand, au début du siècle dernier, une comédie en trois actes, en vers, comportant dix-huit personnages.

Tyl Ulenspiegel dans l'imagerie populaire

Des bois anversois du seizième siècle — utilisés par Jean Ghelen en 1575 — parvinrent aux imprimeurs d'Amsterdam et furent employés pour l'impression de feuilles d'images.

Jean-Christophe Jegher (1618-1669), était réputé pour ses bois gravés et imprimés à Anvers.

Dans la plupart des foyers flamands, on conservait, jadis, les imageries sorties de l'établissement Glenisson et Beermans, de Turnhout. Quant aux impressions de la maison P.-J. Brepols, elles étaient conformes aux éditions expurgées d'Ulenspiegel.

Histoire mouvementée de la pierre tumulaire de l'église de Damme

Qui ne se rappelle la phrase poétique ouvrant *La Légende de Tyl Ulenspiegel*, de Charles De Coster : « A Damme, en Flandre, quand mai ouvrait leurs fleurs aux aubépines, naquit Ulenspiegel, fils de Claes ».

A Damme, vers 1829, on montrait aux curieux une pierre sculptée figurant, en relief, un hibou placé vis-à-vis d'un miroir. On disait qu'une inscription ancienne — tracée en caractères gothiques — rapportait qu'en cet endroit Ulenspiegel avait été inhumé debout. Les premières lettres d'une inscription étaient, à cette époque, encore visibles. Quelques années plus tard, Gosner reconnut le schéma de ce qui pouvait être un miroir et un hibou, mais ne trouva aucune inscription tumulaire.



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



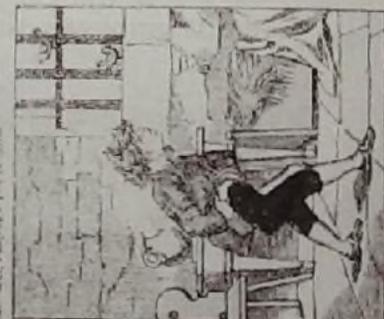
De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



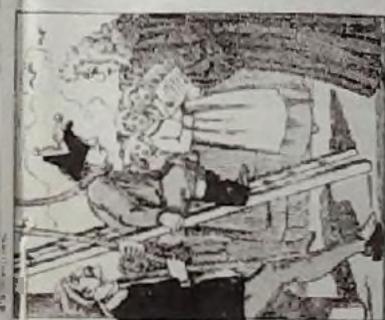
De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)



De heer van de... (caption text)

Karl Flogel, en 1789, rapporta que la pierre mesurait 4 m 752 de haut et 1 m 88 de large. Selon une tradition, J-B van Belle, docteur en droit, conseiller et greffier de Bruges, aurait vu cette pierre en 1556. Le document d'archives qui en fait foi était conservé, jadis, au presbytère de Damme.

Comme nous le verrons par la suite, on confondit la tombe de Jacob van Maerlant avec celle supposée de Tyl Ulenspiegel.

L'histoire de cette pierre couchée est curieuse. Au XVII^e siècle, alors qu'elle était usée par le frottement continu des pas des fidèles, on crût y distinguer un miroir et un hibou. Le bruit se répandit que la pierre tumulaire couvrait les restes du vagabond. L'imagination aidant, on alla jusqu'à distinguer, confusément, une inscription latine : « arrêtez-vous, passant, ici repose Tyl Ulenspieghel. Priez Dieu pour le repos de l'âme du farceur, qui mourut en 1301 ».

De tous les pays d'Europe, la foule vint se pencher sur cette pierre tumulaire du héros légendaire.

L'afflux de pèlerins fit l'affaire des aubergistes et marchands de souvenirs.

Le 28 octobre 1839, une Commission fit entamer à Damme des travaux ayant pour but de découvrir le tombeau de Jacob van Maerlant. Ce poète lyrique et didactique, « père des lettres thoises », naquit vers 1235. Clerc d'échevinage en 1272, à Damme, il mourut dans cette ville à l'extrême fin du treizième siècle. Il fut inhumé sous les tours de l'église Notre-Dame.

Les fouilles entreprises ne donnèrent aucun résultat. M. De Hondt, membre de la Commission, apprit que le marbrier Lefebure, de Damme, avait acquis une pierre sépulcrale, l'avait taillée en chapiteaux et placée sur les pilastres du cimetière de la ville de l'Ecluse.

Après enquête, l'information s'avéra exacte : la pierre recherchée avait effectivement été vendue en 1829 par le curé de Damme, van Gheluwe. Pensant que la pierre tombale était celle

de ce mécréant d'Ulenspiegel, fleurant le soufre et le fagot, il considéra que sa place n'était pas dans un sanctuaire chrétien. Le curé, apprenant trop tard sa bévue, fut d'autant plus consterné que les érudits redécouvraient l'œuvre de Jacob van Maerlant. Pressé de questions, le marbrier déclara « qu'on avait vu sur la pierre les contours d'un miroir, qui étaient plutôt ceux d'un pupitre, sur lequel on avait dessiné anciennement un livre ; au milieu de ce pupitre on voyait un hibou et au-dessus les mots : *Uyl en spiegel* ».

Ainsi donc, on pouvait penser que ce que l'on prenait pour un miroir n'était en réalité que des tablettes, symboles de science. Quant au hibou, il représentait la sagesse. Jacob van Maerlant, auteur de *Spiegel Historial*, fut statufié en 1860 par Pickery. Ce sculpteur tailla une nouvelle pierre, qui fut maçonnée sur le côté de la tour.

Par une étrange destinée, un des plus savants hommes de l'époque médiévale est figuré aux côtés d'un plébéien malicieux : à Damme, les parties sculptées de l'Hôtel de Ville représentent van Maerlant, le roi Davis jouant de la harpe, la Vierge à l'Enfant ; la partie supérieure montre Tyl Ulenspiegel soufflant sous la queue d'un cochon.

Damme consacra à Tyl un monument dû au ciseau de Koos van der Kaai.

Remarques concernant la bibliographie d'Ulenspiegel

Lappenberg, au milieu du siècle dernier, dressa une première bibliographie du héros paysan. Quoiqu'incomplète, cette bibliographie relève cent et huit éditions relatives à Ulenspiegel. Il cite trois impressions flamandes — anversoises — pour le seul seizième siècle : celle de van Hoochstraten (1518), celle de Jan van Ghelen (155), enfin l'édition de 1580, parue chez Jan van Ghelen de Jonghe.

Les établissements anversoises fournirent des éditions françaises et anglaises (1539 et 1519), déjà citées.

Entre 1780 et 1800 parut l'édition de J-H Heyliger, imprimeur décédé à Anvers le 25 mars 1825.

HET AERDIG LEVEN

VAN



Waer in verhaelt word , niet alleenelyk veel aerdige en klugtige Poetsen en Boeveryen ; maer ook besonderlyk zyne wondere Avonturen , die hem geduerende zyn Leven gebeurt zyn , zoo hier als in andere Landen .

VERCIERT MET SCHOONE VERBEELDINGEN .



TE GEND ,

By L. VAN PAEMEL , Boekdrukker op den Brubanddam .

Het aerdig leven van Thijs Ulenspiegel. Gent, L. van Paemel, ± 1820. 16", figg. 56 bz.

5

Het aerdig Leven

om dry franc brood brengen wilde ? seer geirn zeyde den bakker Ulenspiegel zeyde ? laet uwen knecht met my gaen , den heere zal hem het geld geven . Den bakker zond zynen jongen mede , en Ulenspiegel draeg het brood in eenen zak op zynen rugge , en als hy 't een straete of twee gedraegen hadde , sneede hy sijn een gat in den zak , en liet'er een brood doornvallen in het slyk . Hy zette den zak neder en zeyde tot den jongen : Dit beslykt brood dueve ik mynen heere niet brengen , loopt ras nae huys , en haelt my een ander , ik zal u hier zoo lang wachten . Den jongen nam het brood en liep'er mede nae huys , vroeg een ander . Terwylen den jongen naer huys was om een ander brood , liep Ulenspiegel met den zak en 't brood wech by zyne moeder , en zeyde ; daer moeder , eet nu terwyl gy 't hebt en vast als gy niet hebt .

Hoe Ulenspiegel in eenen Bie-korf gestolen wierd .



Op eenen tyd ging Ulenspiegel met zyn moeder te kermisse , daer by hem zat drouk ; by veel Bie-korven ziende in eenen hof , krop in eenen korf , ging daer in liggen slapen ; 's nachts kwamen daer dieven om de binn te steelen en reyden tegen malkanderen ; de swaertste van de heete : daerom laet ons zoeken nae

Le vol de la niche dans laquelle Ulenspiegel est caché.

Charles De Coster fixa une tradition qui donna une dimension nouvelle à Tyl Ulenspiegel

De Coster transforma le paysan saxon en une figure typiquement flamande. La douce Nele, sa fiancée ; Lamme Goedzak, son fidèle compagnon des bons et des mauvais jours devinrent des types humains familiers à la masse des lecteurs. Tyl Ulenspiegel s'universalisa par l'œuvre littéraire de De Coster.

En 1862 parut sous le titre d'*Ulenspiegel, Journal des Ebats artistiques et littéraires* (1), une revue dominicale animée par d'anciens membres de la « Société des Joyeux » : Félicien Rops, Victor Hallaux et Charles De Coster. La publication — dont un exemplaire est exposé au Musée Félicien Rops, à Namur — traitait de questions d'actualité, de littérature, de peinture et de mœurs. Le rédacteur principal de la revue s'appelait Charles De Coster. Félicien Rops, le cadet du cénacle, soutenait financièrement le journal illustré, qui se voulait indépendant. Les jeunes fondateurs — ils étaient âgés d'une trentaine d'années — voulurent s'abandonner à leur fantaisie et « s'affirmer sans équivoque de la volonté de ne pas être de vulgaires imitateurs de la France... L'équipe de l'*Ulenspiegel* tenait à se présenter comme Belge... »

L'ouvrage de Charles De Coster, intitulé primitivement *La Légende d'Ulenspiegel*, parut au mois de décembre 1867. Dans une note adressée aux membres du Jury du Concours quinquennal de littérature française pour la période 1863-67, Charles De Coster déclara qu'il s'était inspiré du livret flamand intitulé *Het aardig leven van Thyl Ulenspiegel*, publié à Gand, chez Isabella-Carolina van Paemel, en 1820 (8). L'écrivain s'inspira effectivement de vingt chapitres du livre de colportage et imagina une vaste fresque pseudo-historique. Il avait découvert fortuitement, dans l'atelier de son ami Adolphe Dillens, l'exemplaire populaire lequel déclencha la création d'un roman. L'action de celui-ci se situa aux Pays-Bas, au seizième siècle, à l'époque du gouvernement du duc d'Albe.

Leandre-Romain van Paemel, éditeur gantois, mourut le 25 mai 1846, à l'âge de 68 ans. Pendant plus de trente ans, cet honnête homme bénéficia du monopole de la Bibliothèque Bleue et de l'édition des chansons populaires. Sa clientèle se composait,

(1) Administration, Grand'Place 17, Bruxelles.

non seulement de campagnards, mais également d'une élite intellectuelle, notamment étrangère. Cet éditeur, à la renommée largement méritée, ne chercha jamais à se faire valoir. À sa mort, sa fille Isabella reprit les affaires paternelles. Elle développa la firme familiale à l'enseigne *In den naem van Maria*, rue Longue des Violettes, n° 23, à Gand (9).

En 1869, le livre de Charles De Coster parut sous le titre *La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandre et ailleurs*, dont le succès se fit attendre mais qui, par la suite, connut une renommée universelle. L'ouvrage, qui affirme un vigoureux talent, évoque une grande kermesse, animée par des événements politiques et sociaux exceptionnels (10).

Le curieux personnage de Lamme Goedzak est emprunté aux imageries flamandes. Le type est une variante brabançonne de Jan de Wasscher - Jean le Buandier — mari pitoyablement asservi à toutes les besognes ménagères, habituellement laissées aux soins des femmes. Le personnage de Jan de Wasscher apparut dans l'imagerie hollandaise vers 1700. Il passa ensuite en Belgique, où il figura dans le fonds Brepols, dès le dix-huitième siècle. Le thème porte sur les querelles opposant époux et épouses, disputant sans cesse leur hégémonie conjugale. La femme de Lamme Goedzak, Calleken, rappelle la méchante Margot de l'imagerie populaire, mégère au caractère invivable pour ses proches.

Le souvenir de Tyl Ulenspiegel

À Kneitlingen — où les touristes admirent l'église romane de Saint-Nicolas — est exposée l'œuvre sculpturale de Theo Schmidt Reindahl. À deux kilomètres de là, Schoppenstedt offre à la curiosité des passants un musée consacré à l'aventurier saxon. La pierre tombale de Mülln serait celle d'Ulenspiegel. La traduction de l'inscription rédigée en bas-allemand donne :

Anno 1350

Cette pierre a été élevée

Tyl Ulenspiegel

on donna sa tombe à cet endroit

remarquez bien et pensez-y

comment sur la terre j'ai vécu

celui qui passe

aura le même lot.

Le monument - fontaine de Mülln est dû au ciseau du sculpteur Karl Heinz Goedtke.

A Braunschweig, une autre statue figure le légendaire vagabond.

Vedette populaire depuis six siècles, Tyl Ulenspiegel reste un thème d'expression artistique sous les formes les plus diverses et continue à inspirer sculpteurs, écrivains et musiciens de tous pays. Un relevé — nécessairement incomplet — des œuvres influencées par l'Espiegle figure dans l'ouvrage monumental de Bert Peleman (11).

Les aventures du singulier personnage occupèrent le petit écran dès 1930. Gérard Philippe, en dépit de son talent de comédien, ne réussit pas à faire revivre d'une manière convaincante le déluré Tyl (1960). Ulenspiegel figure actuellement au répertoire du Théâtre des marionnettes, notamment de Toone VII. Brecht ne resta pas insensible au message du héros littéraire. Les papiers posthumes laissés par l'écrivain confirment son intention de retracer l'existence du facétieux. Romain Rolland goûtait l'adaptation libre qu'avait fait De Coster de l'existence d'Ulenspiegel, épopée populaire unique en son temps, devait-il écrire. Il l'a voyait telle une plaine où s'allument les feux de la Saint-Jean : « une foule de kermesse s'enlasse furieusement. Les cloches et bourdons sonnent. Le tambour ronfle. Ulenspiegel et Nele bondissent par-dessus les bûchers qui flambent. Les plus hauts brasiers sont l'Amour et la Vengeance... »

Camille Lemonnier considérait *La Légende d'Ulenspiegel* comme la bible des Flamands. Source inépuisable, cette geste héroïque exalte l'instinct de liberté ainsi que la joie de vivre en plein accord avec les hommes libres dans la nature. Des critiques avertis ont tenté d'établir des rapprochements entre Pallieter — étonnant personnage né de l'imagination de l'écrivain Félix Timmermans — et Lamme Goedzak.

Selon J. De Decker, « la rencontre d'Hugo Claus et de De Coster est exemplaire. Ses trois phases (la félicité, la variation et la transgression) prouvent qu'un dialogue s'est instauré entre un texte hérité du passé et une sensibilité contemporaine » (12).

Les sociétés d'amis de Tyl Ulenspiegel

Le *Till - Ulenspiegel - Museum* est ouvert à Schöppenstedt, au Sud-Est de Braunschweig. La *Freundskreis Till Ulenspiegels* y entretient le souvenir du jovial personnage. L'*Ulenspiegel Jahrbuch*, depuis 1957, aide les érudits dans leurs recherches.

A Anvers, les *Compagnons d'Ulenspiegel* cultivent dans la bienveillance et la générosité une tradition séculaire. Camille Huysmans était fier appartenir à cette association : puissent les Compagnons d'Ulenspiegel, disait-il en 1968, être liés, non en apparence, mais aussi par leur âme, à notre éternel compagnon d'armes.

Considéré comme l'incarnation de la liberté et du franc-parler, ridiculisant les travers de toutes les classes sociales, blâmant les mauvais moines et les femmes hargneuses ou infidèles, Ulenspiegel attire irrésistiblement les esprits truculents et frondeurs de Flandre et d'ailleurs. La malice du vagabond — malice qui n'est ordinairement que rouerie et parfois méchanceté — est restée à travers les siècles en son jeune printemps : comme le pain, Tyl est bon à pétrir. Anti-clérical chez De Coster — comme nous l'avons rappelé — il est mystique chez Hugo Claus et Antoon van de Velde.

Le monument d'Ixelles

Le souvenir de Charles De Coster (1827-1879) et de son héros romanesque a été immortalisé par le monument élevé en 1894, au Bas-Ixelles, contre la pointe des étangs, côté ville.

Charles Samuel a représenté Tyl et sa fiancée Nele assis côte à côte. Quoique d'un art agréable et même plaisant, cette œuvre sculpturale manque d'envol et d'inspiration. Son romantisme est mièvre et désuet (13).

Marcel Vanhamme.

ANNEXES

I. *Van Ulespieghelsleven*, édition anversoise de Michel van Hoochstraten (1518).

L'ouvrage in-4, quarante feuillets, est composé en caractères gothiques et comporte une illustration de vingt-cinq bois.

Voici l'énumération des récits offerts au divertissement des lecteurs.

Ulenpiegel est baptisé trois fois le jour de sa naissance ;
ce qu'il répond à un passant qui lui demande son chemin ;
monté à cheval derrière son père, il montre son cul nu aux passants ;
en marchant sur la corde raide, il tombe à l'eau ;
sa mère lui demande d'apprendre un métier ;
sa mère lui donne du pain ;
on vole la ruche dans laquelle il est caché ;
il entre au service d'un religieux ;
il devient sacristain à Buddenstede ;
il tente de voler dans les airs ;
il prescrit des médicaments à un docteur ;
il devient trompette de la tour de garde chez le comte d'Anhalt ;
il l'emporte en malice sur le bouffon du roi de Pologne ;
le duc de Luxembourg lui défend de séjourner sur ses terres ;
chez le landgrave de Hesse, il se donne comme peintre ;
se dispute avec les docteurs ;
il fait vénérer par des fidèles une tête de mort ;
à Bamberg, il veut être payé pour avoir mangé ;
il se rend à Rome pour parler au pape ;
il vend des excréments aux juifs de Francfort ;
par une confession, il obtient un cheval ;
il se loue comme forgeron ;
comme cordonnier ;
il vend des excréments comme suif ou graisse ;
il se loue comme ouvrier tailleur ;
à Lubeck, il trompe le sommelier du seigneur ;
il se fait opticien ;
il se loue comme cuisinier ;
il est joué par un facteur de flûtes de Lunebourg, qui l'a invité à dîner ;

LA VIE DE
TIEL ULESPIEGLE,
De ses faits & merveilles fineses par luy
faites, & des grandes fortunes qu'il
a eüe, lequel par nulles fallaces
ne se laissa tromper.
*Nouvellement corrigée & translattée de Flamen
en François, avec des belles Figures.*



A PARIS,
Chez Pierre Clinchet, à l'enseigne du Dolphin
M. DC. LX.

La vie de Tiel Ulespiegel. Paris, Pierre Clinchet, 1660, 16°. figg. 80 p.

TIEL VLESPIEGLE.

Où l'on voit vollez en l'eau. L'enfant répondit, vous devez cheuancer, où ils vont, & n'ont pas où ils nagent. Lors l'homme se departit & s'esbahissoit des subtilles responses de cest enfant.



Comme Vlespiegle estant monté à cheual derriere son pere, demonstroit (dés sa ieunesse) sa finesse & grande malice.

Grandes querelles & plainctes tous les iours venoient au pere de Vlespiegle que son fils estoit malicieux dès qu'il fut en l'age de pouvoit aller melme dès le berceau, il estoit fort apentureux & montoit de dessus le cuisin sur le lit, & mettait le cul en haut faitoit culbouter & saubressauts mespillieux. Quand il eut dix ans il faisoit dix milles mauvaities, donc tous les voisins se plaindoient de luy. Son pere luy dist : Mais fils, d'où viens que chacun dit que tu es malicieux. Vlespiegle en s'excusant, respondit qu'il ne faisoit mal à personne. Mais si en voulez esprouver l'occasion (dit il à son pere) monté sur vostre cheual & que ie fois assis derriere vous, vous connoistrez qu'encores ils y auront quelque chose à dire de moy. Alors le pere le mist derriere de luy. Vlespiegle leua sa chemise & monstroit son cul à ceux qui estoient à l'entour.

il escamote une pièce de drap ;
douze aveugles croient recevoir vingt florins d'Ulenspiegel ;
à Eisleben, il effraie son hôte avec un loup mort ;
il écorche un chien et paie avec sa peau la moitié de son écot ;
il fait accroire à l'hôtesse qu'Ulenspiegel se trouve sur la roue de supplice ;
il fait assenir une auhergiste avec le cul nu sur la cendre chaude ;
il trompe un Hollandais avec une pomme cuite mais truquée ;
une femme au marché casse tous ses pots de terre ;
Ulenspiegel achète du lait battu ;
dans un couvent, il rompt les marches de l'escalier et fait tomber les moines ;
il tombe malade à Mollen, fait ses ordures dans les boîtes de l'apothicaire et est transporté à l'hôpital du Saint-Esprit ;
il trompe son confesseur et fait ses ordures sur ses mains ;
il rédige son testament ;
il est enterré.

II. Edition parisienne, chez Pierre Clinchet (1660).

A l'enseigne du Dauphin, Paris, volume in-16, composé de quatre-vingt pages, illustré de gravures et intitulé *La vie de Tiel Ulespiegel, de ses faits et merveilles fineses par lui faites et des grandes fortunes qu'il a eue, lequel par nulles fallaces ne se laissa tromper. Nouvellement corrigée et translatée du Flamand en François, avec de belles figures*.

Le livre totalise quarante-cinq chapitres, rapportant chacun un épisode de la vie légendaire du tripon.

L'histoire débute comme suit : « Au pays de Saxe, au village nommé Kneling, auprès de la rivière même, naquit Ulenspiegel. Son père avait nom Nicolas, sa mère Wivine... »

Les facéties sont, en règle générale, celles rapportées par les éditions du XVI^e siècle. On y a joint celles-ci :

comment Ulenspiegel fut dérobé en un certain vaisseau et depuis il se loua à un gentilhomme (chap. VII) ;
comment il guérit un enfant malade en chiant pour lui (chap. XI) ;

comment il guérit les malades un jour qu'ils étaient à l'hôpital de Nuremberg (chap. XII) ;
 comment il se loua pour serviteur à un boulanger (chap. XIII) ;
 comment il se disputa contre les recteurs et docteurs de Prague (chap. XVIII) ;
 comment il devint frère questeur (chap. XIX) ;
 comment il se disait faiseur de lunettes (chap. XXIX) ;
 comment il gagne par faux témoin un drap de laine (chap. XXXII) ;

L'édition donne l'épithaphe d'Ulenspiegel, que nous rappelons :

Ulenspiegel est icy gisant
 Son corps est ici mis en terre
 Pour ce on advise le passant
 Qu'aucun ne change cette pierre.

III. *L'Histoire de la vie de Tiel Wlespiegle*, traduction de l'allemand en français, publiée à Amsterdam, Nicolas Chevalier, en 1702, 24°, comporte deux cents et huit pages. La table des matières diffère peu des éditions précédentes. On relève cependant quelques facéties inhabituelles ou renouvelées :

Ulespiegel n'ayant point d'argent pour payer son hôte, trouva le moyen d'en recouvrer ;
 comment il guérit un enfant en chiant pour lui ;
 comment il guérit tous les malades, en un jour, qui étaient à l'hôpital de *Noremborg* ;
 comment il devint clerc d'église à *Budden-Stede* ;
 comment Wlespiegel faisait un jeu par lequel le prêtre et sa servante se battaient avec leurs voisins ;
 comment il acheta du lait de beurre et comment il paya ;
 étant de l'ordre de saint Antoine, il fit un sermon à des paysans dans un village de *Bercelonne* en Catalogne et leur montra des reliques qu'il avait apporté de la Terre Sainte ;
 étant meunier d'un village tira d'un grand embarras le curé du lieu ;
 comment il fut attrapé par un borgne et comment il attrapa le borgne à son tour ;

HISTOIRE DE LA VIE DE TIEL WLESPIEGLE

Contenant les faits & finesses, les aventures, & les grandes fortunes qu'il a eues, ne s'étant jamais laissé tromper par aucune personne.

Nouvelle Traduction de l'Allemand en François ; on l'on a ajouté à cette Edition, plusieurs pieces qui n'ont point encore paru en François jusques à présent.



A AMSTERDAM,
 Chez NICOLAS CHEVALIER,
 Marchand Libraire, op de Fluweele-
 Burgwal, by het oude Heeren-
 Logement.

M. DCCII.

TIJL UILEN SPIEGEL.

L'ESPIEGLE

n. 31. B



Hij kreeg van de W. g. een letter
En wou dat hij woude blien
Een jeun. die was chere
Et par sa pitié ne se vit.



En Zelf er wazer een naar in Haan,
He den tijt dat te leeren was.
De Oude die was, die woude te wazer
Te hem. Il te leeren Mandrus een D'indant



Hij zate Daer in de houte Vlug
Reiger met Valde achter van
Dere was een Pêre, toe un Cheval
Il en s'ait grand tachant.



Hij wazge van 'k een schuen, te maek
Dat socht ald' er wazge te wazge.
Un maekter p'rae el' er (D'and),
En wazge wazge te wazge.



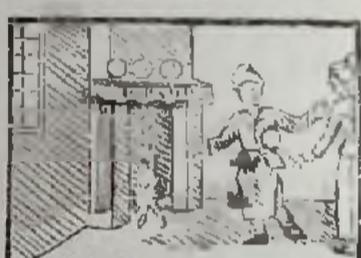
De Noek een Bakkerrecht te wazge,
Op dat zij. Maek te wazge.
En wazge te wazge te wazge.
An wazge te wazge te wazge.



De Dieren van een Bikerf wazge
Teke omse Vêre Schalk bij te wazge.
De wazge te wazge te wazge.
Il te wazge te wazge te wazge.



Hij wil wazge wazge, maek te wazge
De wazge van te wazge wazge.
Un jeun il dit, te wazge wazge.
Maek il te wazge te wazge te wazge.



Hij wazge een Kok, te wazge te wazge
De wazge van te wazge wazge.
Un jeun il dit, te wazge wazge.
Maek il te wazge te wazge te wazge.



Hij beje te wazge, van een gelick
De wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge.
Ave te wazge te wazge te wazge.



Wazge Bakkerrecht, maek te wazge gebore.
De wazge te wazge te wazge.
Il te wazge te wazge te wazge.
Maek il te wazge te wazge te wazge.



Hij doet door een wazge te wazge
De wazge van te wazge wazge.
Somet, te wazge te wazge te wazge.
Le feu wazge te wazge te wazge.



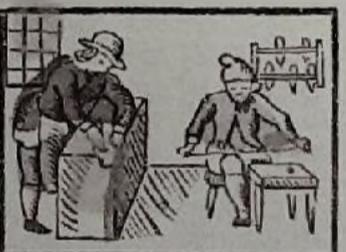
Wazge Schinder... Doch te wazge te wazge
Nog te wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge te wazge.
Au p'rae il dit te wazge te wazge.



Au wazge te wazge, te wazge te wazge
De wazge te wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge te wazge.
Ave te wazge te wazge te wazge.



Wazge knecht van eenen Soid, maek te wazge
Vazge te wazge te wazge te wazge.
Ce wazge te wazge te wazge te wazge.
Par te wazge te wazge te wazge.



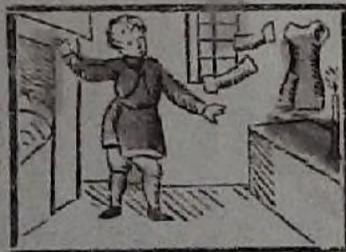
Wazge een Schoenmakers knecht, en folje
Met Leer van te wazge te wazge te wazge.
S'erae te wazge te wazge te wazge.
Il coupe te wazge te wazge te wazge.



Door te wazge van zis eien Drek
Verwint hij te wazge te wazge te wazge.
Au feu qui te wazge te wazge te wazge.
Il fax te wazge te wazge te wazge.



Door zis te wazge te wazge
Wazge te wazge te wazge te wazge.
Ave te wazge te wazge te wazge.
Le wazge te wazge te wazge te wazge.



Wazge wazge te wazge te wazge
Hij wazge te wazge te wazge te wazge.
Een te wazge te wazge te wazge te wazge.
A l'habit te wazge te wazge te wazge.



Een Wazge, te wazge te wazge te wazge
Een te wazge te wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge te wazge.



Hij wazge te wazge te wazge te wazge
Wazge te wazge te wazge te wazge te wazge.
Il wazge te wazge te wazge te wazge te wazge.
A par te wazge te wazge te wazge te wazge.



Tijl Uilenspiegel L'Espigle

se maria à une jeune veuve et ce qui se passa la première nuit de son mariage ;
comme du temps d'Ulespiegel tous les ecclésiastiques étaient mariés et par conséquent les cardinaux aussi, le tour qu'il fit à un cardinal à Rome ;
sa vengeance subtile en soutenant le parti des Français contre un Espagnol.

ULENSPIEGEL DANS L'IMAGERIE POPULAIRE FLAMANDE

Le récit, illustré par l'image, des aventures de *Thyl Capon* envahit les foyers les plus modestes de l'Europe occidentale. La feuille vendue par la fabrique Brepols et Dierckx, Zoon, connut un succès sans précédent. Elle totalise vingt épisodes dessinés et grossièrement coloriés :

Etant jeune, à sa mère chérie
Il fait voir les prémices de sa vie

Derrière son père, sur un cheval,
Il rit et fait grand bacchanal

Il fait ôter à trois garçons ou quatre
un soulier, les jette et les fait battre

Un jour sa mère étant sans pain,
Il vole un boulanger en chemin

Deux valeurs emportant la ruche,
Il s'y trouva et les épiluche

Un jour il dit, je vais voler,
Mais il sut bien les tromper

En se faisant marmiton,
Il vola plus d'un chapon

Il guérit un enfant malade,
Mais avec sa propre cacade

Il se fait garçon boulanger,
Mal-à-propos fait tamiser

Sortez, crie-t-il aux malades,
Le feu déjà prend la façade

Il veut peindre, mais plus tard,
Au peintre il dit : fils de Cornard

Des Juifs il se dit le prophète ;
Pour les écus il les embête

Ce méchant se fait forgeron
Par les toits il fuit — Ah ! Capon

S'étant fait garçon cordonnier
Il coupe en petit un cuir entier

Au Fou qui le crut Roi, bien vite
Il fait manger sa propre chite

Sa malicieuse confiance
Le sauve ici de la potence

Etant tailleur, ce nouveau sanche,
Toute la nuit jette des manches

Une hôtessesse babillarde le chagrine
Il la pousse toute nue dans les épines

Lorsqu'Ulen-Spiegel était mourant
Par malice, il fait un testament.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

- (1) Camille Huysmans, *Le Renart et Ulen Spiegel, Le démon et le Diable*, Ed. Erasme, 1966.
- (2) Louis Maeterlincq, *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la peinture et la sculpture flamande et wallonne*.
- (3) Emile Van Heurck, in *Le Folklore brabançon* n° 42 (1928), p. 338 ; Albert Marinus, idem, n° 37-38 (1927), p. 42.
- (4) *Thomas Murners Ulen Spiegel*, réimpression avec des notes historiques, critiques et bibliographiques de l'édition imprimée à Strasbourg en haut-allemand, chez Johann Grüninger (avec une préface datée de 1500)
- (5) Note de Van Heurck, *Folklore brabançon*, op. cit. p. 16, n. 1 : Nyhoff, dans sa *Bibliographie néerlandaise 1500-1540*, n° 2088, déclare que la date est 1512

attribuée par la maison Nyhoff à la traduction d'Anvers n'est pas exacte car l'adresse « In de Rape » n'apparaît sur les impressions de M. van Hoochstraelen qu'à partir de 1518. D'autre part, la première édition en haut-allemand, sur laquelle est faite la traduction d'Anvers, n'a paru qu'en 1515. »

(6) *Ulenpiegel apud Joannem van Ghele sine privilegio et anno Philippi, regis catholici edictum De Librorum prohibitorum Catalogo observanda*. Anvers, Plantin, 1570.

(7) *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, T.I.

(8) *Het aardig leven van Thyl Ulenpiegel*. Met schone prentjes, Gent, Isabella-Carolina van Paemel, 1820, 16°, fig. 56 bz, voir *Folklore brabançon*, op. cit. p. 22 et 23.

(9) E. Serrure, *Bulletin du Bibliophile belge*, 1848, p. 29.

(10) Hans (Joseph), *Le Thyse* (revue), 1968, n° 3, p. 9. Le professeur Joseph Hanse a publié une édition définitive de *La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenpiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandre et ailleurs*. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1959, in-16, 521 p. L'ouvrage est précédé d'une préface et est accompagné de notes.

Franz Hellens a préfacé l'ouvrage paru aux éditions Rencontre, Lausanne, 1964.

(11) Peleman (Bert), *In het Spoor van Ulenpiegel*, Hasselt, Heideband, 1968, ill. 299 p. (850 F).

(12) De Decker (J.), *Les trois Tyl de Hugo Claus*, in *Le Thyse*, n° 3, 1958, p. 45-52.

(13) Charles Samuel, né en 1862 à Bruxelles, élève pour la gravure de Léopold Wiener, pour la sculpture de Simonis, de Jaquet et de Van der Stappen : travailla la médaille chez l'orfèvre Louis Wolfers.

Heurs et malheurs de la Seigneurie de Golart, à Noduwez

par Louis DELVAUX

Entre les communes de Noduwez, Marilles et Orp-le-Grand, dans une cuvette au fond de laquelle coule un ruisseau abondant, le promeneur découvre quelques murs en ruines, appelés la Tour de Golart. C'est un amas de moellons mesurant trois mètres de hauteur et deux mètres de largeur, noyé dans des broussailles.

Cette apparition insolite est tout ce qui subsiste, après deux siècles de ce qui fut, depuis le Moyen-Age jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, vers 1754, le château de Golart appartenant à la famille des chevaliers de Golart. La configuration des lieux, le ruisseau au fond de la cuvette, font présumer qu'au Xe siècle, au temps de la féodalité, l'ensemble des bâtiments du château pouvait être isolé par des douves profondes l'entourant de tous côtés, alimentées par le ruisseau mais avec accès par des ponts levés.

Le caractère étrange et quelque peu mystérieux de ce paysage avait frappé l'historien Alphonse Wauters au cours de la visite qu'il fit à Noduwez vers 1870. « On ignore complètement dans le pays, écrit-il, et on ignorait déjà il y a 30 ans, l'usage auquel ces ruines avaient servi. Tout ce qu'on en dit, c'est qu'il n'y a pas bien longtemps des voleurs vinrent y faire le partage de leur butin en mangeant les pains et les jambons dérobés aux paysans d'alentour. Arrêtés au milieu de cette occupation, ils expièrent leurs méfaits par une condamnation aux travaux forcés. »

Comme souvenir d'un passé de nombreux siècles, c'est vraiment peu de chose, encore que les travaux forcés pour un vol



de quelques pains et de jambons ce n'est pas donné... Et cependant, situées aux confins de la Principauté de Liège, du Comté de Namur et du Duché de Brabant, ces pauvres ruines concrétisent les heurs et malheurs — les malheurs surtout — de cette seigneurie qui eut ses jours de gloire qu'elle partagea avec ses voisins au long des siècles.

On ne possède des documents et des sources écrites relatifs à cette seigneurie de Golart qu'à partir du XI^e et XII^e siècles. Toutefois, il est certain que la commune de Noduwez, comme celle de Piétrain, de Marilles et en général tous les villages qui bordent la Gette, la grande comme la petite, ont subi profondément les effets de la romanisation (1). La grande chaussée Brunehaut, qui reliait Tongres à Bavay et d'où partaient de nombreux « diverticulum », ou routes secondaires, dont une traversait Marilles, constituait la voie idéale pour la pénétration romaine en Hesbaye. Des tombes, des traces de villas, des monnaies, dont une à l'effigie de l'empereur Trajan (98-117) y ont été découvertes. Cette région a dû souffrir aussi des grandes invasions des barbares qui mirent fin à la paix romaine. Rien ne subsiste de cette période, pas plus d'ailleurs que des origines de la féodalité.

D'après Alphonse Wauters, qui en recueillit les échos sur place, il y a une légende qui vaut d'être signalée. On appelle, à Marilles, un certain vallon « le mossembais », entouré de collines sauf vers le nord. On y a trouvé de nombreux débris de bâtiments. Ceux-ci auraient appartenu à une abbaye de l'ordre des chevaliers du Temple, ou plus simplement les « Templiers », fondé en 1118. Ses membres se distinguèrent en Palestine au cours des croisades. Ils acquirent d'importantes richesses et une grande puissance. Philippe le Bel, roi de France (1268-1314), désireux de s'emparer de leurs richesses, mit tout en œuvre pour détruire cet ordre religieux et militaire. Il y parvint en 1312. Aux templiers aurait succédé l'ordre de Malte (2). Le monastère de Mossembais aurait été détruit de fond en comble et englouti dans le sein de la terre. Quelquefois, dit-on, on entend sonner les cloches dans les profondeurs du sol. Est-ce là une réminiscence de la légende bretonne de la ville d'Ys

(1) D'après la carte des villas romaines du Professeur de Maeyer.

(2) Marcel Lobet. Les Templiers. 1 vol. 1954. Bruxelles. Office de publicité.



Noduwez est tout proche de Tirlemont, à quelques dix kilomètres, aux confins du Duché de Brabant et de la Principauté de Liège. Par ses routes et sa position, Tirlemont est au centre des opérations militaires dirigées contre Liège ; c'est aussi une voie commerciale presque au centre de la Hesbaye.

La seigneurie de Golart, comme toutes celles des environs immédiats, jouissait des faveurs et des privilèges que leur accordaient les ducs de Brabant qui avaient tout intérêt à se concilier leur sympathie, comme gardes-frontières. Ce sont les Comtes de Louvain, devenus, en 1106, ducs de Lotharingie, ou de Brabant, qui entourèrent la ville de Tirlemont d'une enceinte fortifiée. En 1168, Godefroid III abolit le droit de main morte et celui du meilleur catel. Par une charte, datée de Jodoigne en 1204, Henri I, après avoir pris l'avis de ses vassaux déclare que ses sujets de Marilles, Marelotes, Bréhen et Nodrange seraient à l'avenir exempts de certaines taxes, privilèges que confirme Godefroid III en 1168.

Le règne de Henri Ier marque l'apogée de la splendeur de Tirlemont et, par la force des choses, celui de la prospérité des villages environnants. La vie économique et la population prennent un tel développement qu'en 1300 une nouvelle enceinte plus étendue dut être édifiée. Le duc Henri III réside souvent à Tirlemont. On y trouve des changeurs juifs et lombards. Au milieu du XVe siècle, cette prospérité commence à baisser du fait d'un certain déclin de la draperie du Brabant. Une épidémie de peste sévit en 1458. Les XVe et XVIe siècles connaissent des troubles et des pillages, en 1489 et 1507. En 1582, le village de Marilles est complètement abandonné par sa population. Revenons maintenant aux Seigneurs de Golart.

Au XIIIe siècle, la principale seigneurie de Noduwez s'appelait « Golart ». Elle appartenait à une famille de chevaliers de ce nom qui tenaient du duc de Brabant, sans doute Henri Ier, le guerroyeur, qui régna de 1190 à 1255, la plus grande partie de leur patrimoine. Walter, chevalier de Golart, était vassal du seigneur de Jauche en 1264. Par une sentence, rendue aux Tombes d'Ambresin en 1275, ce Walter ou Gauthier termina en présence de son frère Baudouin, chanoine de Saint Lambert à Liège, un

différend entre les religieuses de La Ramée à Jauchette et la famille de Corbais. Cette sentence est rédigée en latin et reproduite in extenso dans l'étude de Th. Ploegaerts sur la commune de Corbais (3).

Avoir été choisi, ainsi que son frère, comme arbitre par le célèbre Chapitre de Saint Lambert, prouve que le chevalier de Golart jouissait, et depuis des années déjà, d'une autorité reconnue et incontestée. On retrouve encore ce Walter de Golart dans des actes importants des années 1277, 1281 et 1284.

En 1312, il y a un second Walter de Goliarde qui tenait « les biens de Goliarde près de Jodoigne » du duc de Brabant, comme son père les avait déjà tenus avant lui. En 1320, ce Walter est cité avec ses enfants dans un acte par lequel il vend à l'Abbaye d'Heylissem des terres qu'il avait partagées entre différentes personnes moyennant des redevances annuelles en argent et en nature. Ce partage et cette vente donnèrent lieu à beaucoup de difficultés et de procès sans fin dans lesquels la famille des chevaliers de Golart allait finalement se ruiner et sombrer. L'abbaye de la Ramée ne parvenait pas à faire rentrer les rentes annuelles stipulées dans les conventions ; de guerre lasse, elle obtint du duc de Brabant le droit de faire saisir les biens vendus et le droit de faire condamner et punir les débiteurs défaillants.

Cet acte fut confirmé par la duchesse Marguerite d'Angleterre.

Walter de Golart épouse Gude de Gossoncourt, dont il a un fils appelé aussi Walter et qui devient seigneur de Gossoncourt. Ce dernier a un fils Wauthier ou Walter qui, ayant sans doute redoré son blason, « relève » la seigneurie de Golart le 4 février 1365.

En droit féodal « relever » ou « faire relief » signifie faire acte d'allégeance envers le zuzerain. Ainsi ce Walter rétablit la

(3) Th. Ploegaerts : Histoire de Corbais 1 vol. 1909 Nivelles. Société archéologique.

situation obérée de la seigneurie. Un répit de dix ans s'écoule pendant lequel tout paraît normal.

Mais bientôt les biens du domaine de Golart sont de nouveau saisis par des créanciers, en vertu de lettres échevinales de Bruxelles en date de 1372-1373 et vendus à Simon de Herbais. La ruine était consommée, conséquence d'une mauvaise gestion. Dix ans plus tard, en 1384-1385, les chevaliers de Golart disparaissent de la scène sans retour. Leur seigneurie va passer, avec des fortunes diverses, dans le patrimoine de quelque quatorze ou quinze familles au hasard de mariages, de successions et de ventes. On peut citer Jean d'Herbais, fils de Simon ; Isabelle, fille de Jean (1438) qui épouse en premières nocces Henri Van Kets et en secondes nocces Jean Van Ranst ; Henri Van Kets, fils d'Isabelle (1485), auquel elle a cédé ses droits (1500).

Au temps de Maximilien d'Autriche (1482-1494), le village de Noduwez est dévasté et pillé ; l'église « polluée » c'est-à-dire souillée de taches de sang et en partie brûlée.

Vient ensuite comme propriétaire de Golart, Maître Guillaume Gros, membre du Grand Conseil de Malines, qui acquiert le domaine le 22 juillet 1512. Son fils, Perry le Gros lui succède. Plus tard, Golart passe à Thiéri de Brandebourg, seigneur de Château Thiery, et Isabelle, fille de Pierre d'Herbais (1525), auxquels succède leur fils Pierre, baron de Brandebourg qui est aussi propriétaire du château voisin de Herbais.

Les chevaliers de Golart ont occupé leur seigneurie pendant deux siècles au moins. Ils y ont vécu la vie fastueuse qu'on menait dans les châteaux au temps de la féodalité. Des charges énormes pesaient sur les domaines des nobles dont le luxe et les frais de représentation étaient considérables. Les droits féodaux en argent et en nature rapportaient peu. Des guerres étaient fréquentes qui ruinaient les créanciers et les débiteurs. Des procès sans nombre et sans fin mettaient aux prises les abbayes entre elles et celles-ci avec les seigneurs.

Le domaine de Golart comprenait le château avec ses dépendances, une ferme, un moulin, une chapelle et une « franche

taverne ». Aux XIII^e, XIV^e et même XV^e siècles, la région de Golart connaît une certaine prospérité. Linsmeau, commune immédiatement voisine, a un marché très fréquenté, le mercredi de chaque semaine. Mais en 1466, lors de la guerre entre le duc de Bourgogne et le pays de Liège, les marchands désertent le marché. Le village est incendié. Le duc Philippe accorde, en faveur du marché, de nouvelles lettres patentes pour le ranimer. Ces lettres déclarent que Linsmeau « est un grand et notable village bien situé pour le négoce ». Elles sont datées de Bruxelles, avril 1466 après Pâques.

On arrive ainsi au XVI^e siècle, époque de malheurs pour la région. Le domaine de Golart et ses habitants vont connaître des jours difficiles et mouvementés à tous égards.

Au mois d'octobre 1568, les troupes du Prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, arrivent à Piétrain et pillent le village. Le domaine de Golart est durement touché. Les soldats brisent la grande porte du château, emportent les réserves de grain et d'avoine, deux bons chevaux et un chariot. Les habitants de Noduvez souffrent beaucoup de déprédations de vagabonds et de soldats débauchés.

Entre 1572 et 1587, le bailli de Nivelles fait arrêter à Golart cinq déserteurs qui sont condamnés aux galères.

Pierre de Brandenburg qui avait assisté à Saint-Trond à une assemblée de nobles révoltés, avait siégé dans leur conseil et signé le compromis des nobles, est banni à perpétuité. Ses biens sont confisqués. Quand le Prince d'Orange arrive à Jodoigne en octobre, les biens de Brandenburg sont mis à sac. Il doit s'enfuir avec sa famille à Huy. Quand il put revenir à Noduvez ce furent les troupes du duc d'Albe qui dépouillèrent les Brandenburg du peu qu'ils avaient pu sauver : linges, fromages, porcs gras et un demi bœuf. Le château d'Herbais, qui avait été aussi confisqué en 1568, est rendu à la veuve de Brandenburg, Catherine de Rivieren, en 1575.

Au brigandage venait s'ajouter la terrible épidémie de sorcellerie qui désolait les régions de Jodoigne et de Marilles tout

spécialement. Cette frénésie sanguinaire, qui s'étendit sur les XV^e, XVI^e et même XVII^e siècles révélait un état social malade et profondément troublé. Brochant sur le tout, une épidémie de peste décimait la population en 1545.

En 1689, au cours des années suivantes, Marilles et les villages environnants eurent beaucoup à souffrir des guerres de Louis XIV.

Nous avons dit qu'en 1575 le domaine de Golart était passé à Catherine de Rivieren, puis en 1616, à Ernest de la Rivière ou Rivieren et enfin à Jean-Jacques, comte d'Aerschot.

A cette époque le domaine est de nouveau grevé de dettes. Il est mis en vente et acheté, en 1678, pour 17.800 florins par sire Jacques Drouhot, seigneur de Marilles.

Ce Drouhot est d'origine bourguignonne. Certains membres de cette famille Drouhot sont officiers et conquièrent des grades élevés dans les armées espagnoles. L'un d'eux, Antoine Hyacinthe Blondel, baron de Drouhot, est colonel propriétaire d'un régiment de cavalerie au service du roi d'Espagne Philippe V. Il est seigneur de Marilles, de Golart, de Brehen, de Grand et Petit Lez etc...

Son fils, Louis Hyacinthe, est page de la reine de France : Marie-Thérèse d'Espagne (1717-1780).

Vers 1695, la ferme de Golart est incendiée par un certain Jean Stienlez d'Orp-le-Grand. Celui-ci constituait avec sa femme, Marie Borlé, leurs deux fils et leur fille, une curieuse famille de voleurs invétérés qui se firent remarquer par leurs exploits.

Ce fait divers dépeint bien les mœurs du temps. C'était une coutume des habitants d'Orp-le-Grand de posséder dans l'église un coffre, dans lequel ils mettaient en sûreté des habits, de l'argent, du pain et même des grains. Stienlez faisait de fréquentes visites la nuit à l'église, éventrait les coffres et emportait ce qui lui convenait. Il forçait aussi son propre coffre pour détour-

ner les soupçons. Il fut pris en flagrant délit. Convaincu en outre d'avoir tué des chevaux, des taureaux, d'avoir incendié la ferme de Golart, d'avoir assassiné un certain Golart, de Chapeauvau, il expia ses forfaits sur la potence.

Sa femme et ses fils continuèrent leurs rapines. S'attendant à une visite domiciliaire, Marie Borlé dissimula le grain volé dans sa pailasse et se prétendant malade, elle se mit au lit. Les visiteurs découvrirent le pot aux roses si l'on peut dire... Marie Borlé fut arrêtée et conduite à la prison de Steenport à Bruxelles pour y être jugée et condamnée. Les deux fils continuèrent leurs larcins.

En 1690, des troupes de Hesse logeaient à Orp-le-Grand.

Les Stienlez dérobèrent, au moulin, pendant le repas du soir, l'épée d'un soldat. Ce fut un gros émoi dans la troupe et dans le village. Le meunier faillit être malmené. Heureusement quelqu'un vint indiquer l'endroit où se trouvait l'épée volée. Les deux gaillards se sentant perdus s'engagèrent comme soldats « aventuriers ». Mais l'histoire ne dit pas s'ils poursuivirent les traditions de leurs parents.

La famille Drouhot semble avoir occupé le château de Golart pendant un siècle et demi environ. A cette époque le domaine a été considérablement restauré et agrandi. Les dépendances de la ferme comptaient 52 bonniers de terres, 15 bonniers de prairies et pâtures, 20 bonniers de bois. Golart connaît alors une dernière période de splendeur. On cite la réponse que fit Antoine Drouhot à Louis XIV, lorsque celui-ci fut devenu maître de Bouchain, dans le Cambresis. Il demanda à Drouhot d'entrer à son service. Drouhot répondit au roi de France qu'il n'avait jamais retourné son habit et qu'il espérait mourir dans la fidélité qu'il devait à son souverain, le roi d'Espagne.

En 1754, la famille Drouhot abandonne le château de Golart on ne sait pour quelles raisons. Un certain François Renson occupe la ferme. Mais bientôt le château et la chapelle sont signalés comme étant à l'état de ruines.

Sans doute ces ruines devinrent-elles au cours des années, une carrière de pierres, progressivement démantelées par les habitants.

Quelques pauvres murailles continuent aujourd'hui encore à résister aux injures du temps et des hommes, derniers témoins muets et mystérieux de huit siècles d'histoire.

Louis DELVAUX.



Photo interdite en 1938. En armes, à l'intérieur de la caserne. Le premier militaire, à gauche, est tombé à Meulebeke, en 1940. A droite, l'auteur.

Du huitième régiment de ligne en garnison à Bruxelles, au passage 44

par Joseph DEVONDEL

Si, en 1952, on exhuma du fond d'un puits de 4 mètres, la pierre qui y avait été solennellement enfouie par le bourgmestre Rouppe en 1838 (*), c'est le 3 janvier 1938 — le 2 étant un dimanche — que les miliciens désignés pour passer dix-sept mois sous les armes, franchissaient sans hâte la sombre grille à fleur de boulevard. L'enthousiasme était absent en cette matinée où les arbres du Jardin Botanique tendaient leurs branches desséchées vers un ciel bouché qui renfermait de lourdes menaces.

A deux jours de là, on la leur souhaitait bonne et heureuse... (!)

Quels déboires allait réserver ce bâtiment noir et hostile à ceux qui y venaient répondre des meilleures années d'une jeunesse déjà marquée par une longue crise économique. Les assauts répétés de cette lèpre appelée chômage, avaient touché un grand nombre d'entre eux. L'âge moyen de ces jeunes gens était de dix-neuf ans. Certains en paraissaient avoir le double.

L'Hôpital Saint-Jean — qui avait hébergé Rimbaud après le fait-divers de la Grand'Place — servait, depuis deux ans, de

(*) A.-M. Bonenfant-Feytmans. Hospice Pachéco et Hôpital Saint-Jean. Histoire d'un fonds de terre bruxellois. (Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique. N° 95 - Numéro spécial - 1971.)

caserne au huitième régiment de ligne, après que celui-ci eût cohabité avec les carabiniers de la place Dailly. Les premiers occupants de cette sinistre et repoussante construction frissonnèrent d'horreur lorsque, à quelques-uns, il durent assurer la garde nocturne en personnel d'installation.

Un long mur, plus sombre que la nuit elle-même, formait la séparation entre les immeubles et la rue Pachéco. De gros rats y pullulaient, rongeurs hybrides, mi-cobayes mi-hôtes des égoûts. A l'extrémité de ce mur, côté rue, une boîte aux lettres providentielle servira de marche-pied à ceux qui, nombreux, allaient risquer les sorties et les rentrées clandestines.

A deux pas de là, Marion, la blonde enfant, tenait boutique d'articles de fantaisie pour militaires. Elle faisait partie du folklore, bien plus que les quelques bistros douteux qui s'étaient établis dans cette triste artère. En contre-bas, l'entrée carrossable de l'imprimerie Guyot rappelait encore la fin du siècle révolu. Quartier insolite, véritable coupe-gorge. Un crime y avait eu lieu au début de l'occupation par la troupe. Une consécration des lieux en quelque sorte.

Les trois quarts du régiment étaient composés de Flamands. Le dernier bataillon d'expression française y fut incorporé en 1938. L'année suivante : colonel et régiment entier s'exprimaient dans la langue de Guido Gezelle.

Une nouvelle caserne devait être inaugurée au mois de mai 1939, à Turnhout.

Nous clôturons les derniers temps d'une garnison en plein cœur de Bruxelles. La fête du Meyboom était objet de réjouissances pour les nombreux provinciaux provisoirement installés entre les rues du Marais et Pachéco, ainsi que pour les Bruxellois eux-mêmes, faut-il le dire ? Les fiacres de la place de Brouckere furent mobilisés et, durant tout un dimanche matin, le circuit du quartier ne fut interrompu que pour permettre le remplacement des clients au bonnet à « floche » rouge qui s'impatientsaient, par groupes, sur les trottoirs de la rue Pachéco.

Au fond de la cour d'honneur, l'intérieur de la chapelle, transformée en salle de conférences, résonnait d'étrange façon.

La voix des orateurs y devenait soporifique et des ronflements sonores accompagnaient souvent la fin des communiqués au niveau régimentaire. Parfois on y organisait des bals, au cours desquels les soldats valsaient, deux par deux. La scène atteignait, en grotesque, celle des combats de boxe sauvages et impitoyables auxquels se livraient les séquestrés lorsque la chapelle devenait salle de sports.

Bâti à flanc de coteau, l'ancien hôpital, contenait plusieurs cours sans âme, où l'on accédait par de vastes escaliers de pierre grise. Tout était gris dans ces immeubles. Le soleil et le bleu du ciel faisaient mieux apparaître encore la vétusté de ces lieux sordides.

Du côté Sud, une petite construction renfermait quatre ou cinq cachots. Isolé, comme il l'était, ce bungalow aurait pu constituer un îlot dans cet océan de grisaille, si ce n'eût été l'odeur et les rongeurs.

Ne sachant décidément où trouver un coin de détente, outre la cantine avec son grand poêle du vieux style S.N.C.B. et les chambrées à soixante lits, des soldats avaient résolu de pratiquer un quasi nudisme quelque part sur les toits du bâtiment principal. Une dame d'un certain âge vint, de la rue Royale, demander audience à l'officier de garde. Le fougueux lieutenant Miécrot, qui malheureusement tomba devant l'ennemi en 1940, fit remarquer à la solliciteuse qu'elle devait avoir le regard bien perçant pour voir le comportement des hommes à cette distance. « Mais je me sers de jumelles, monsieur ! » — « Alors, ouvrez bien l'œil demain, madame, car dès ma descente de garde je monterai les rejoindre là-haut, ces gaillards ont eu une idée dont j'entends bénéficier à mon tour... »

Nous n'avons jamais su si le porte-drapeau, le lieutenant Neefs, était apparenté au vicaire de Sainte-Gudule, lequel fit ses débuts de prêtre à Forest, de lointaine mémoire. Le lieutenant Neefs nous fut enlevé par une balle dans l'œil, sur le front de la Lys.

Les souvenirs les plus incisifs ne sont pas toujours les plus fracassants. Ainsi notre première sortie en uniforme, avec les

chaussures cloutées. Par la rue Pachéco, nous descendîmes le boulevard du Jardin Botanique jusqu'à la place Saintelette et retour. Peut-être n'avons-nous jamais plus tant souffert que ce jour-là.

*

En été, par les grandes fenêtres ouvertes, en direction de la rue du Marais, il nous était autorisé de voir les badauds s'étirer, en file nonchalante, le long de la rue Neuve, le dimanche. Nous étions de garde et de corvée.

En mars 1938 l'*Anschluss* nous avait ouvert la série impressionnante d'états d'alerte, qui allaient se succéder avant le rappel de la mobilisation définitive qui eut lieu l'année suivante, trois mois après notre libération relative.

Pourtant, en dépit de ces navrants souvenirs, « Saint-Jean » et nos vingt ans nous firent passer, au boulevard du Jardin Botanique, des jours inoubliables.

Une sorte de citerne aménagée dans la bibliothèque se révéla être l'issue d'un souterrain vers la collégiale. L'exploration en fut exaltante et constitua une grande aventure pour le petit groupe de spéléologues amateurs qui entreprirent cette périlleuse prospection.

Au retour d'un exercice aux environs de Woluwe, nous fûmes tout surpris de constater une sorte de fébrilité inhabituelle en ville. La terre avait tremblé ce samedi matin. Nous ne nous en étions pas aperçus. A la caserne, c'était le branle-bas. Murs fissurés, vitres brisées, la cheminée en briques près du dépôt à munitions, avait bougé de façon inquiétante. Notre réfectoire était à son affaire, sa vaisselle avait échappé de peu au désastre, par la chute d'une armoire.

Un critique littéraire du journal « Le Soir » récolta quatre jours d'arrêts pour avoir fait verser le contenu d'un bidon de soupe à l'égoût. La compagnie-école, dont il faisait partie, se trouvait au fond des immeubles à quelque quatre cents pas du lieu de la cuisine. Caporal de semaine, il avait jugé inutile de faire charrier les rations jusque là, puisque personne ne consommait le potage. Il ignorait, pour lors, que le règlement primait la logique.

Cette même victime ne parvenait guère à marcher au pas. Toutes les fois que la compagnie quittait ou regagnait la caserne par la rue Pachéco, le brave adjudant qui veillait à l'instruction des futurs officiers et sous-officiers, en appelait à témoins les garnements du quartier des bas-fonds. « Vous voyez celui qui ne sait pas marcher au pas... ? » Et le chœur des « ketjes » en-tonnait alors : « C'est M... ! » Lequel, nullement choqué, saluait à coups de casque, comme il l'eût fait d'un chapeau melon.

L'adjudant en question, éclaireur volontaire durant la guerre de 1914-1918, quittait la caserne tous les midis pour se rendre auprès des siens ; botté, casqué, fourreau et sabre à la main. Au cours des séances de démontage des armes, il lui arrivait de caresser voluptueusement un fusil-mitrailleur : « Ah, si nous l'avions eu il y a vingt ans... »

Au seuil de la cour d'honneur, dans le coin droit débouchait le fameux escalier D.P. qui menait aux lieux dits dépôts et parcs. Une volée de marches en pierre, trois étages à nettoyer à l'eau, tous les matins avant le départ à l'exercice. Ceux dont le nom figurait, la veille au soir, au tableau des corvées, ne brillaient point par excès de bonne humeur.

*

Dès l'origine la levée de 1938 fut astreinte au service d'alerte. Trois jours de congé par mois. Appel dans la cour d'honneur tous les dimanches à midi, retour à vingt-deux heures.

C'est pourtant avec un sentiment de mélancolie inexplicable que nous procédâmes à l'évacuation du contenu de « Saint-Jean », en route pour Turnhout. Hantise des vieilles pierres dont nous étions devenus la proie, nuits après jours. Malgré le rapt de notre jeunesse, ce don inestimable entre tous, nonobstant les humiliations. Il nous semblait voir couler des larmes le long de la triste passions devant « notre » caserne quand des hommes en gris, si bien assortis avec la crasse des vieux murs, y montaient de faction. Il nous semblait voir couler des larmes le long de la lourde façade. Et c'est la mort dans l'âme que nous dûmes assister, impuissants, aux premiers coups de pioche qui condamnaient cet exécrationnel bâtiment qui lourdement s'effondrait, avec nos incomparables souvenirs d'enfants vieillissants avant l'âge.

Peut-être accueillerez-vous, avec un sourire de condescendance, la confession qu'à chaque traversée du Passage 44, de lointains échos nous apportent distinctement, selon l'heure, l'annonce cuivrée du *réveil*, du *repas de midi*, à moins que ce ne soit l'*appel aux lits* ou l'*extinction des lumières*.

On peut supprimer toutes formes, on ne peut anéantir l'esprit qui les a habitées.

Joseph Devondel.

Le jugement dernier et l'art chrétien

par Marcel Gouweloos

Ce dogme du Jugement dernier qui, comme tous les dogmes, présente pour les chrétiens, un caractère intangible et irréfragable a été pour les hommes d'occident, croyants ou athées, l'une des sources qui permirent l'élaboration d'œuvres d'art empreintes d'une telle poésie ou d'un tel tragique, d'une si grande valeur émotionnelle qu'elles sont un des biens les plus précieux de l'humanité et un des legs les plus sûrs à transmettre aux générations futures.

Toutefois, avant de retracer la genèse, le développement et la décadence artistique de ce thème du jugement, il conviendrait de se pencher quelque peu sur les textes qui suscitèrent ou consacrèrent la croyance chrétienne.

Empire romain, IVème siècle, Constantin a vaincu par la puissance du Signe. Au fracas des buccins, un monde ancien s'écroule, un monde nouveau se lève. Le Christianisme est proclamé religion officielle de l'Etat et est reconnu au même titre que les cultes païens célébrés dans l'Empire. Ces derniers mettront cependant encore deux siècles à mourir.

Héritière des mystiques orientales et grecques, des cultes de mystères d'Asie et d'Europe, de la pensée hellène et alexandrine, du vieux judaïsme traditionnel, la nouvelle religion devait parer de ces dépouilles innombrables ses croyances et son culte.

Il convient d'abord d'examiner quelle idée Jésus se fit du Jugement dernier. Les Evangiles sont, à cet effet, notre seule source d'information. Les citations que nous pourrions en faire

seraient nombreuses. Mentionnons-en une des plus caractéristiques, empruntées à l'Évangile de Matthieu :

« Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs et il mettra les brebis à sa droite : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père... » Ensuite, il dira à ceux qui seront à sa gauche : « Retirez-vous de moi, maudits, allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » Et ceux-ci iront au châtement éternel mais les justes à la vie éternelle. »

Si ces paroles évoquent le Platon de « La République » à l'époque du Christ, la pensée hellène n'avait cependant pas pénétré la vieille Judée traditionnelle et les docteurs de la loi restaient les plus sûrs garants du vieux bastion sémitique. Dès lors, comment expliquer ces analogies ? La question demeure pendante.

Par après, le visionnaire de Pathmos dans son *Apocalypse* d'une poésie rutilante comme un métal en fusion, fera mention du livre où, depuis l'origine des temps, furent inscrites les actions des hommes et qui servira au grand jour du jugement.

« Puis je vis un grand trône éclatant de lumière et Celui qui était assis dessus : devant sa face, la terre et le ciel s'enfuirent et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts grands et petits debout devant le trône. Des livres furent ouverts ; on ouvrit encore un autre livre, qui est le livre de la vie ; et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. La mer rendit ses morts, la Mort et l'Enfer rendirent les leurs ; et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Puis la Mort et l'Enfer furent jetés dans l'étang de feu : c'est la seconde mort, l'étang de feu. »

Des discussions se sont élevées parmi les théologiens pour savoir sous quel aspect les morts ressusciteraient. Était-ce tels qu'ils étaient au moment de leur décès ou dans tout l'éclat de leur force et de leur jeunesse ? Cette dernière opinion était celle d'*Honorius d'Autun*.

Mais ce Jugement qui, dans la pensée des premiers Chrétiens, ne pouvait tarder et devait coïncider avec le retour en gloire du Fils de l'Homme, semblait cependant reculer indéfiniment dans le temps. Aussi l'Église admit-elle l'idée d'un jugement particulier au décès de chaque homme, en attendant celui qui devait marquer l'ancantissement du monde.

Il faudra, cependant, attendre *Grégoire le Grand* pour voir, au VI^{ème} siècle, s'affirmer cette croyance que les maudits vont, immédiatement après leur mort, aux flammes éternelles et n'attendent point la Résurrection et le Jugement.

Thomas d'Aquin, subtil théologien, s'est rendu compte de l'antinomie que présentaient ces deux jugements et a cherché à leur assigner des fonctions différentes. Si, à la mort, les âmes des pécheurs vont immédiatement en Enfer, à la Résurrection et au Jugement, les corps seront restitués à ces âmes, ce qui accroîtra leurs peines. Depuis lors, la doctrine chrétienne n'a plus varié sur ce point du dogme.

Ce thème du Jugement dernier fut l'un des plus prodigieux sujets dont s'emparèrent la sculpture et la peinture. Il surgit, déjà, dans l'art byzantin. La mosaïque de Torcello (Lagune de Venise), représentant un Jugement dernier qui date de la fin du XI^{ème} siècle ou du début du XII^{ème}, en est une œuvre tout à fait remarquable.

Si nous nous tournons ensuite vers l'Europe occidentale, nous y voyons fleurir, au XII^{ème} siècle, l'art roman. C'est l'époque où se sont créés les grands ordres de chevalerie. Les rudes chansons de geste déroulent leurs laisses interminables et le Roman d'Alexandre s'édifie. Dans la seconde moitié du siècle se développe la matière de Bretagne (Chrétien de Troyes), la poésie des troubadours et les premières branches du Roman de Renard. Au peuple inculte et illettré de l'époque, il fallait enseigner l'Évangile et les Vérités saintes par l'image. Aussi, dans cet art, le Jugement figurera au portail des églises romanes où, cependant, il devra souvent céder le pas à la vision apocalyptique de saint Jean. Une étrange impression de beauté se dégage pour nous de ces figures gauches et maladroites, parfois tarabiscotées, mais si douées de

poésie. Citons, en France, le chef-d'œuvre de l'école bourguignonne qu'est le tympan célèbre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Il est un symbole de la France romane et c'est la raison pour laquelle il importe de l'étudier en premier lieu. Ce bas-relief est le travail d'un certain *Gislebert* qui l'exécuta entre 1070 et 1135. L'œuvre a été préservée des iconoclastes de la Révolution par le peu d'estime que lui accordaient les chanoines en ce XVIII^{ème} siècle, sensuel, raffiné, délicat et frivole. Les sculptures furent dissimulées sous une couche de plâtre mais, la tête du Christ, dépassant l'enduit, fut tout simplement enlevée. Seule resta l'auréole de Jésus. La tête, ayant été retrouvée par l'Allemand *Hamann*, elle fut réadaptée à l'œuvre en 1948. Sur le linteau, nous assistons au réveil des morts qui apparaissent dans une nudité sans attraits. Au milieu, un ange ailé dénombre déjà les bons et les mauvais en les répartissant de part et d'autre avant tout jugement individuel. Trois ressuscités s'accrochent peureusement à ses bras mais seul celui du milieu paraît quelque peu confiant. Certains détails sont amusants et pittoresques. On y voit notamment un avaré tenant sa bourse, un ivrogne portant un barillet, une femme de mauvaise vie enveloppée de serpents et deux damnés courbés et recroquevillés sous la terreur panique qui les surprend. Deux pattes énormes saisissent un réprouvé. Au milieu des deux registres supérieurs, qui constituent l'ensemble du tympan, figure, dans une mandorle, assis, le divin Juge. Comme dans les sculptures de toutes les vieilles civilisations, le chef ou le dieu est représenté infiniment plus grand que ses sujets. Une symétrie presque absolue qu'accusent encore les paumes des mains également écartées confère une grande raideur au personnage. Quatre anges, deux debouts au 2^{ème} registre, et deux renversés comme en plein vol au 1^{er} registre, entourent la mandorle et jouent un rôle décoratif. Aux deux extrémités de chaque registre, des anges plus petits sonnent de la trompe pour annoncer le jugement. A la gauche du Christ, nous avons une admirable pesée des âmes avec, d'une part, saint Michel ayant deux petites figures humaines réfugiées dans les plis qui forment le bas de sa toge et, de l'autre, l'image du diable qui s'accroche à la balance pour la faire pencher de son côté. L'âme, jugée favorablement, s'élève le long des chaînes qui tiennent le plateau. Derrière l'esprit du mal sont représentés d'autres démons caractérisés par des pattes griffues et des bouches énormes. A l'extrémité du tympan, la gueule de l'enfer, énorme Léviathan, s'ouvre et un diable s'en

échappe à demi pour saisir, des deux bras, des damnés. A droite du Christ, les élus sont représentés sous l'aspect de grêles petits corps nus. Ils sont placés non loin des Apôtres qui sont de longues figures étirées vêtues de toges descendant jusqu'aux pieds, pour être introduits dans la Jérusalem céleste figurée sous forme d'arceaux romans où apparaissent à mi-corps des âmes justifiées. Saint Pierre, clef sur l'épaule, veille à la porte du ciel et prend, par la main, une petite âme craintive ; au-dessus, la Vierge marque son étonnement en écartant les deux mains.

Dans cette œuvre, l'allongement des corps dégage une impression mystique extraordinaire. Près de neuf siècles plus tard, des sculpteurs comme *Georges Minne* retrouveront et recourront à ce procédé pour l'obtention d'une spiritualité dégagée de la matière.

Cette œuvre est émouvante parce qu'elle témoigne de la sincérité et de l'espoir formidable d'un sculpteur qui n'était pas encore maître de sa technique mais qu'une foi prodigieuse animait.

Le tympan de l'église de Beaulieu, dans la Corrèze, qui semble être un tantinet plus ancien, présente un des plus beaux Jugements derniers en style roman languedocien. L'œuvre semble inspirée directement par l'art de Moissac (notamment dans les draperies). Au linteau divisé en deux parties superposées sont représentés sept monstres de forme allongée et inquiétante. Au registre inférieur, nous voyons la Bête à sept têtes de l'Apocalypse suivie d'un ours face à un reptile énorme surmonté d'une tête de satyre. Ses anneaux lovés suscitent un répugnant effroi. A la partie supérieure, un énorme quadrupède ailé à tête d'aigle s'oppose à une sorte de lion ailé. Les bêtes de l'extrême gauche et de l'extrême droite dévorent chacune un réprouvé. Le tout paraît frémir, bondir, sauter et représente l'Enfer. Ce linteau roman dégage une impression d'horreur à laquelle les figurations gothiques du séjour des douleurs n'atteindront jamais. Aux côtés du Christ-Juge, représenté mains étendues dans l'attitude de son supplice, les Apôtres se pressent et conversent par couples ; deux anges sonnent le réveil des morts dont les petites figures anguleuses s'agitent tandis que dans le haut des cieux, d'autres anges dressent le symbole de la croix.

A la même époque fut sculpté, selon la manière d'Auvergne, le portail occidental de l'église Sainte-Foy de Conques (Aveyron). Si le thème du Jugement reste le même, la disposition est différente. Le linteau est constitué de deux triangles juxtaposés et la gloire du Christ est entourée d'ondulations qui figurent les nuées. Celles-ci sont elles-mêmes cernées par un cercle d'étoiles. Le réveil des morts assistés par les anges et la pesée des âmes apparaissent dans les écoinçons. Influence byzantine dans la partie inférieure de l'œuvre. Pour la première fois, le Christ lève la main droite en témoignage de protection envers les élus et abaisse la gauche en signe de malédiction vers les Damnés. L'œuvre a été réalisée entre 1130 et 1135.

« Cette page de sculpture, autrefois peinte et dorée comme une grande miniature, d'une composition si claire dans l'encombrement des détails qui couvrent le tympan, d'une iconographie si riche, où l'artiste a si bien su opposer le bonheur calme et paisible des élus aux tourments tumultueux des damnés, en scènes frappantes, un peu naïves parfois, devait produire une impression considérable sur l'esprit des pèlerins qui, après de longues journées de marche, se trouvaient tout à coup, au sortir des gorges farouches qu'ils venaient de traverser, devant l'immense église qui abritait les restes de la petite sainte Foy. Rien ne pouvait mieux les préparer à la pénitence que cette grandiose représentation du Jugement dernier dont une inscription gravée au bas des linteaux souligne le sens : « O peccatores, transmutetis nisi mores, judicium durum vobis scitote futurum » : « O pécheurs, si vous ne changez vos mœurs, sachez qu'un jugement sévère vous est réservé. » (1).

Le roman provençal nous a également laissé un Jugement dernier sur la frise de l'architrave de Saint-Trophime d'Arles. A gauche, la procession des élus aboutit auprès d'un ange qui remet les âmes justifiées aux trois patriarches tandis qu'à droite une autre figure angélique écarte de l'entrée du Paradis les maudits qui sont entraînés enchaînés vers l'Enfer. Le principe de l'isocé-

(1) Marcel Aubert : L'Église de Conques, Henri Lauret, Paris 1954, p. 52.

phalie est appliqué dans cette œuvre qui est caractéristique du style de Provence où le souvenir de la grandeur antique ne s'est jamais perdu. Elle paraît avoir été réalisée aux environs de 1135.

A Saint-Jouin de Marne, le Jugement dernier, d'ailleurs extrêmement abîmé, est figuré à même le mur. L'œuvre paraît plutôt secondaire et suscite moins d'intérêt.

En France, certains Jugements derniers ne sont pas toujours représentés au portail de l'église mais apparaissent, quelquefois, sur un chapiteau. C'est le cas à Saint-Nectaire, dans l'arrondissement d'Issoire, en Auvergne. Il s'agit ici d'un art plus paysan, plus folklorique, d'une saveur plus rude qu'en Bourgogne. Un emplacement semblable a été choisi pour celui de Saint-Benoît-sur-Loire, dans le Loiret, qui semble dater de la fin du XI^{ème} siècle.

La cathédrale de Bâle nous livre à la porte Saint-Gall, l'un des plus anciens sinon le plus vieux Jugement dernier sculpté de l'époque romane qui soit conservé en pays germanique.

En Italie, à la fin du XII^{ème} siècle, sur le tympan d'un des portails du baptistère de Parme, le ciseau un peu sec du vieux sculpteur lombard *Benedetto Antelami* a fait surgir le Christ dans l'attitude du Souverain Juge entouré de ses anges tandis que sur le linteau, les morts ressuscitent à l'appel des trompettes.

A la même époque, en Espagne figure, au portail de l'église Saint-Michel d'Estella, un très beau saint Michel, peseur d'âmes, tandis qu'un peu plus tardivement, fut sculpté le Jugement dernier de Tudela dont nous n'avons conservé que les voussures. Celles-ci témoignent de l'influence d'un art venu de France.

Et voici que s'efface l'époque romane et que surgit l'âge gothique. Aux formes archaïques et aux raideurs anciennes succèdent la grâce et le sourire de Reims ou le charme de la vierge dorée d'Amiens. Le métier gagne en ampleur et en connaissance. Le tympan s'agrandit et accuse jusqu'à quatre registres superposés (Reims). Même, dans le bas-relief, la sculpture tend vers

la ronde-bosse. Cependant, si les techniques ont évolué, les sources d'inspiration sont demeurées les mêmes. Il faut, toutefois, constater que le Jugement dernier a pris définitivement le pas sur l'Apocalypse.

Le Moyen Age a enfin trouvé son accomplissement. Le long règne heureux de saint Louis fait pendant à celui de Frédéric II de Hohenstaufen.

Au XIII^{ème} siècle, le Jugement dernier est devenu le centre d'intérêt et le noyau autour duquel gravite tout l'enseignement chrétien. On l'a souvent représenté à l'entrée principale de la cathédrale gothique médiévale. On le retrouve à Laon et à Chartres, à Notre-Dame de Paris, à Saint-Denis, au Mans (Notre-Dame de la Couture), à Poitiers, à Troyes, à Bourges, à Rouen et à Bordeaux. A Notre-Dame de Paris, à Amiens, à Poitiers, à Saint-Urbain de Troyes, le réveil des morts est représenté sur le linteau; à Reims, il est, au contraire, figuré dans la partie supérieure du tympan. Les Apôtres jouent souvent un rôle d'assesseurs et sont, tantôt aux pieds de Jésus, tantôt debout à ses côtés. Le Paradis est souvent symbolisé sous l'aspect d'Abraham tenant en son giron trois ou quatre petites âmes de justes. Cette manière de faire existait déjà dans l'art roman. Les élus sont vêtus alors que les mauvais vont nus (à Bourges, à Amiens, ainsi qu'à Ferrare). Pour rendre témoignage de l'égalité des hommes dans la mort et de l'intégrité absolue qui préside au jugement, on distingue souvent un roi couronné et des évêques mitrés parmi les damnés qui figurent à la gauche du Christ. L'enfer est représenté soit sous l'aspect d'une gueule immense prête à engloutir les rejetés (Chartres, Amiens), soit sous forme d'une chaudière « où damnés sont boullus » (Reims, Rouen), soit encore sous les deux formes combinées (Bourges).

Au portail sud de Chartres, dont les flèches s'élancent vers le ciel de la Beauce et clament toute la foi de la France médiévale, nous assistons à la Résurrection des morts et au Jugement, auquel préside le Sauveur, levant les mains et montrant ses plaies, entouré de Marie et de saint Jean qui intercèdent pour l'humanité. Des anges portent les instruments de la Passion. Au linteau, saint Michel pèse les âmes. Un roi et un évêque se dirigent vers le

séjour des douleurs tandis qu'un démon s'apprête à jeter, la tête la première, dans la gueule de l'Enfer, une femme nue de mauvaise vie dont il s'était emparé et qu'il avait portée sur le dos. L'avare, pourvu de sa bourse, lance un dernier regard vers les anges qui le surplombent. Du côté des Elus, un roi échange sa couronne terrestre contre une couronne céleste. Dans les voussures, neuf chœurs angéliques complètent le tableau.

Le plus didactique de ces Jugements derniers est, incontestablement, celui d'Amiens. En bas, les morts sortent de leur tombeau au son des huccins, dans tout l'éclat de leur jeunesse. Au

centre, les élus drapés dans leurs vêtements sont conduits en paradis tandis que de terribles démons entraînent les damnés, nus, vers l'enfer symbolisé, à l'extrémité, par une énorme gueule de saurien qui, grande ouverte, s'apprête à engloutir un maudit. Au-dessus de tout le registre volètent des anges. Au milieu, saint Michel pèse les bonnes et les mauvaises actions de chacun d'entre nous. Cette pesée est symbolisée par l'agneau de Dieu sur l'un des plateaux et par un être hideux sur l'autre. Au plan supérieur, le Christ-Juge siège entre la Vierge et saint Jean, entouré d'anges présentant les instruments de la Passion, tandis qu'au sommet, l'ancien des jours apparaît dans les nues avec un double glaive qui lui sort de la bouche.

Le caractère romantique de ce réveil des morts à Amiens ou à Bourges contraste singulièrement avec l'harmonieux classicisme de celui de Notre-Dame de Paris. L'œuvre mutilée en 1771 par *Soufflot* et reconstituée par *Viollet-le-Duc* prête malheureusement à caution. Les scènes qui ornent le bas des voussures présentent le plus vif intérêt car elles nous montrent les conséquences du Jugement. On y voit notamment un démon enfonçant à coups de fourche, un damné dans une cuve d'huile bouillante ou encore un groupe de diables et de maudits, entrelacés dans une mêlée effroyable tandis que, dans les voussures, de l'autre côté du portail, on peut observer Abraham contemplant, dans son tablier, trois petites âmes sauvées.

Saint-Urbain de Troyes, en Champagne, possède un Jugement dernier établi selon une disposition spéciale, particulière à la

région : les personnages sont répartis en sept polylobes inscrits dans des ogives (même disposition à Sens pour un sujet différent). Bien que chaque médaillon ait sa valeur artistique intrinsèque, il faut reconnaître que, malgré son originalité, cette disposition d'ensemble est peu heureuse pour un pareil sujet. Sur le linteau, une résurrection des morts naïve et maladroite ne présente d'intérêt que par la sincérité de l'artiste qui l'a réalisée.

Le Jugement dernier d'Avioth, celui de Saint-Yves de Braine, actuellement conservé au musée de Soissons, ceux de Rampillon au Sud de Paris, de Saint-Sulpice de Favières et de Charroux à une quarantaine de kilomètres au Sud de Poitiers sont moins connus. Dans le Sud-Ouest de la France sur un territoire relativement restreint s'échelonnent encore quatre œuvres de l'âge gothique, à Saint-Emilion, à Bazas, à Dax et à Bayonne.

En Italie au XIV^{ème} siècle, à la cathédrale d'Orvieto figure un Jugement dernier où se manifeste toute la fougue tumultueuse et passionnée de l'école pisane. Ferrare nous présente également une très belle œuvre inspirée du même sujet où, selon certains, se décèle l'influence de la plastique française du XIII^{ème} siècle.

En Espagne, Léon, sur la route de Compostelle, possède une magnifique cathédrale gothique du XIII^{ème} siècle où a été sculpté au linteau du portail central, l'un des plus remarquables Jugements derniers.

Mais voici qu'à l'horizon germanique se profilent Bamberg, Mayence et Nuremberg.

L'implacable réalisme qui soulève tout l'art allemand s'annonce déjà dans ces œuvres qui ornent la cathédrale de Bamberg. Si certains drapés sont admirables, les figures des élus ont souvent quelque chose de vulgaire et de populacier. Mais quelle moquerie et quel orgueil dans ces représentations de damnés enchaînés et conduits aux Enfers par un affreux démon. Jamais aucun sculpteur n'est parvenu à donner à ses personnages un tel degré d'insolence et de défi. Il suffit pour s'en convaincre d'observer de près cette figure d'évêque mitré ou encore cet avare tenant sa

bourse serrée contre lui. A Mayence, nous avons d'ailleurs une iconographie similaire ainsi qu'à Nuremberg.

C'est l'Allemagne aussi qui nous a légué le plus bizarre Jugement dernier qu'ait connu le monde. Il figure au portail de la cathédrale de Fribourg en Brisgau. On y voit les morts ressusciter entre deux étranges démons et soulever la dalle mortuaire tandis que sur les tombeaux mêmes sont représentées des têtes humaines décharnées. Dans le registre inférieur, la Vierge couchée caresse son fils placé dans un berceau tressé tandis que regardent le bœuf et l'âne. Bergers, moutons et chèvres, anges sonnant le réveil des morts, saint Michel et la psychostasie, tout cela est mêlé de la façon la plus incohérente mais cette incohérence même rend l'œuvre attachante. Les têtes de squelettes y figurant sont une expression de la hantise allemande de la mort.

Quelques peuples ont été affectés de ce même complexe et en ont exprimé des images saisissantes dans le domaine de l'art. Tels sont les Aztèques et les Péruviens de l'Amérique précolombienne et encore les Tibétains.

La Suisse possède un Jugement dernier datant de la fin du XIV^{ème} siècle qui figure au portail principal de la cathédrale Saint-Nicolas à Fribourg. Jésus, Juge du monde, trône sur l'arc-en-ciel.

Au XV^{ème} siècle, la guerre de Cent ans ravage la France. Les conséquences du désastre d'Azincourt se répercutent sur la vie sociale du royaume. Jamais, l'idée de la mort ni les terreurs de l'au-delà n'ont autant hanté l'esprit des hommes. Les malheurs du temps, la misère, les fléaux et le déclin de la foi engendrent chez tous, la vision obsédante de la Camarde. C'est l'époque de la représentation des danses macabres. Elles s'étalent depuis le cimetière des Innocents à Paris jusqu'en Istrie à Béram. Mais les grandes cathédrales sont construites et ornées et l'on en bâtit peu de nouvelles. Il faut, cependant, signaler le magnifique Jugement dernier de la cathédrale de Berne qui, dans un admirable décor gothique flamboyant, nous présente une œuvre qui se ressent de l'art des huchiers et de la représentation des mystères. Elle est due au sculpteur westphalien *Erhard King* qui y travailla de 1460

à 1481. Quarante-deux personnages en grandeur naturelle et cent quarante personnages plus petits composent ce décor grandiose.

Au siècle suivant, le moine de Wittemberg a passé. La splendide unité chrétienne du Moyen Âge est définitivement ébranlée par la Réforme et les guerres de religion. L'incroyance fait des progrès constants mais l'instruction se développe dans toutes les classes sociales ce qui rend la connaissance par l'image moins nécessaire. Du point de vue de la sculpture, le Jugement dernier tend à disparaître.

Beaucoup de ces œuvres ont été refaites au cours des siècles avec plus ou moins de bonheur. Nous n'en voulons pour exemple, que le Jugement dernier de Notre-Dame mentionné plus haut et celui de la Sainte Chapelle réexécuté par *Dechaume*. Au début du XX^{ème} siècle (1901 à 1903) *J.B. Van Wint* a refait un Jugement dernier qui figure au portail central de la cathédrale d'Anvers. Cette œuvre laisse d'ailleurs indifférent. D'autres Jugements derniers sont simplement modernes comme celui de Strasbourg, datant de 1841, qui est dû au ciseau de *Philippe Grass*.

On trouve également ce thème sur quelques tombeaux entre autres sur celui de Inès de Castro, à Alcobaca, au Portugal (XV^{ème} siècle). A la fin du XVI^{ème} siècle, le sculpteur d'origine flamande *Egide van der Beke*, qui italianisa son nom en *Egidio della Riviera* du fait qu'il passa une grande partie de sa vie dans la péninsule, produit un très beau Jugement dernier qui figure au tombeau du duc de Clèves à Santa Maria dell' Anima à Rome. Sur le tombeau de Paul III au Vatican, on voit saint Michel, peseur d'âmes, tenant une balance.

Le Jugement dernier figure également sur nombre de chaires de vérité. Celui, sculpté dans le marbre de la chaire qui orne la cathédrale de Siègne et qui fut exécuté par *Nicolas Pisano* annonce, très en avance sur son temps, l'art du XV^{ème} siècle. Animé d'une fougue et d'une audace de mouvement qui préfigure déjà la Renaissance, cette œuvre n'est plus l'expression d'un art qui se cherche mais celui d'une perfection définitive qui atteint à la beauté éternelle. Venant de son Apulie natale, *Nicolas Pisano* affirmera ainsi, dès le XIII^{ème} siècle, la suprématie du génie ita-

lien sur le reste du monde. Au XVIII^{ème} siècle, le Jugement apparaît également sur l'un des médaillons du jubé de Sainte-Waudru à Mons (Belgique).

Ce sujet n'a pas été inconnu des ivoiriers mais il a été assez peu représenté par rapport à d'autres thèmes. Il n'est pas jusqu'aux maîtres verriers qui introduisirent ce motif dans leur art. Témoin la grande verrière située du côté Ouest sous les tours de la cathédrale Saint-Michel à Bruxelles et qui date vraisemblablement de l'année 1528.

On retrouve aussi le Jugement dernier dans certaines miniatures romanes ou gothiques enluminant, entre autres, l'Apocalypse de la Bibliothèque d'Etat de Bamberg, œuvre réalisée vers l'an 1000 à Reichenau et le Livre liturgique calligraphié et peint à Reichenau pour l'empereur d'Allemagne Henri II. Au XII^{ème} siècle (1175), il faut citer « l'Hortus Deliciarum » de Strasbourg et plus tard les Miniatures des Belles Heures de Notre-Dame.

La peinture détenait en elle des virtualités que ne possédait pas la sculpture, notamment des effets de perspective, de profondeur et de dégradé qui lui étaient propres.

La peinture italienne est née de la fresque tandis que la peinture des pays germaniques est issue de la miniature. Les vastes surfaces planes que présentait l'appareil roman permettaient l'élaboration de grandes fresques dont certaines représentèrent le Jugement dernier. Parmi ce que nous avons conservé, ne citons que celles de l'église Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne) en France, de l'église Saint-Georges à Reichenau (Lac de Constance) et de Burgfelden en Allemagne, de l'église de Finja en Suède et de Saint-Pau de Casseres (Musée archéologique diocésain, Solsona) en Espagne. Dès 1100, l'Italie prend une place prépondérante dans l'histoire de la fresque. La basilique de St Angelo in Formis (près de Capoue) nous présente un Jugement dernier encore fortement influencé par l'art byzantin dans la partie réservée aux Elus. La représentation de l'Enfer est plus personnelle. L'œuvre a été exécutée sur le mur d'entrée du sanctuaire. Datant de l'extrême fin du XIII^{ème} siècle, les fresques romaines de *Cavalli* à Sainte-Cécile de Transtévère annoncent déjà le Jugement

dernier que *Giotta* peignit à l'Arena de Padoue. A la fin du « Trecento » *Guariento* peint, également à Padoue, un Jugement dernier dans le chœur de l'église des Erimitani. Les fresques du Campo Santo de Pise, hélas détruites par la guerre, représentaient entre autres un Jugement dernier qui était « une composition puissante pleine de pondération ». *Fra Giovanni da Fiesole* dit *l'Angelico* en peint un à la fresque en collaboration avec ses élèves pour décorer la chapelle San Brizio à Orvieto. *Lucas Signorelli* en 1499 complète la décoration de la même chapelle. Il y peint quatre grandes fresques : La Prédication de l'Antechrist, La Résurrection des Morts, Les Elus, Les Damnés. « Les fresques des Damnés et des Elus, animées d'un souffle dantesque, débarrassées de tout symbole, sont des enchevêtrements de corps nus traités avec un réalisme tragique, une science des formes, une vigueur de modelé qui font de leur auteur le précurseur direct de Michel-Ange qui l'étudia longtemps et s'en souvint toujours. » (2)

Enfin, en 1541 est inauguré le Jugement dernier que le *Buonarroti* peignit à la chapelle Sixtine et où il fit étalage de sa pro-

digieuse science de l'anatomie. Cette fresque extraordinaire annonce et préfigure déjà l'art baroque. A son sujet, Romain Rolland écrit : « Il est bien dangereux de la décrire, on se brise à cette tâche impossible. On a multiplié les analyses et les commentaires. Ils tuent l'œuvre en l'émiettant. Il faut se mettre en face et se plonger dans l'abîme de cette âme hallucinée. C'est une œuvre terrible, qu'on ne peut regarder de sang-froid, à moins de n'y rien comprendre. Il faut la haïr ou l'adorer. Elle étouffe, elle brûle. Pas de paysage, pas de nature, pas d'air, pas de tendresse, presque rien d'humain. Un symbolisme de primitif, une science de décadent, des architectures de corps nus convulsés, une pensée aride, sauvage et dévorante, comme un vent du Sud dans un désert de sable. Pas un coin d'ombre, une source où se désaltérer. Une trombe de feu. Le vertige grandiose de la pensée délirante et sans but autre que Dieu où elle va se perdre. Tout appelle Dieu, tout le craint, tout le crie. Un ouragan souffle d'un bout à

(2) Fierens-Gevaert : Histoire générale de l'Art Italien du XIII^e au XVIII^e siècle. Bruxelles, 1916/1917, p. 61.

l'autre de ce peuple de géants, l'ouragan qui fait tourbillonner dans l'air le Dieu qui crée le soleil comme un bolide lancé au travers des espaces. Le grondement de la tempête vous entoure et vous assourdit. Nul moyen de s'en abstraire. Si l'on ne veut point haïr cette force brutale qui vous violente, la seule ressource c'est de s'y abandonner sans résistance comme ces âmes de Dante qu'emporte un cyclone éternel. Quand on pense que cet enfer fut, pendant quatre années, l'âme même de Michel-Ange, on comprend qu'il en soit resté pour longtemps brûlé jusqu'aux sources de la vie, comme une terre surmenée qui ne peut plus produire. » (3)

En France, au XIV^e siècle, nous avons les peintures murales de la cathédrale d'Albi, qui sont malheureusement abimées, et au siècle suivant celles de l'église d'Ennezat en Auvergne. Au XV^e siècle, nous pouvons citer les fresques à Vieux Brisach de Martin Schongauer. Mentionnons aussi, à la même époque, celles de Saint-Maxime de Chinon.

Dans le transept septentrional de l'église de Zepperen près de St-Trond en Belgique, la fresque du Jugement dernier, datée de 1509 est un des rares témoignages qui nous restent de cette forme d'art dans ces régions.

En pays slave, citons les fresques du Jugement dernier de Prizren et de Gracanica (Yougoslavie, XIV^e siècle) et en Roumanie celle de Voronet (XVI^e siècle) et d'autres églises du Nord de la Moldavie (Homor, Vatra Moldovitei, Arbore, Sucevita).

Dans le domaine de la peinture sur bois ou sur toile, *l'Angelico* peint trois Jugements Derniers dont le premier se trouve au couvent de San Marco à Florence, le second aux Offices et le troisième au musée de Berlin. Au XVI^e siècle, Le Tintoret produit pour l'église de la Madonna dell'Orto à Venise un Jugement dernier où « il transcrit Michel-Ange avec une sorte de frénésie ; il apparaît si tumultueux, si varié dans les épisodes tragiques qu'il

(3) Romain Rolland : Les Maitres de l'Art : Michel-Ange.

défie la description. » (4) Arrangement oblique de la scène permettant une profondeur d'espace favorable à une sorte de lutte titanique. Peu après 1556, il réalisa dans la salle du Scrutin du Palais des Doges, un Jugement dernier qui fut détruit dans l'incendie de 1577. Dans toutes ces œuvres de la Renaissance, la religiosité disparaît et la matière sacrée est de plus en plus traitée comme la Fable antique.

En Allemagne, au XV^{ème} siècle, le plus grand maître de l'école colonaise, *Stephan Lochner*, nous donne un Jugement dernier où nous voyons le Christ trônant sur un double arc-en-ciel entre la Vierge et saint Jean tandis que, sous lui, les bons sont séparés des méchants. Malgré leur résistance désespérée, ces derniers sont conduits par des diables griffus dans un château-fort représentant l'Enfer. Un être fantastique garde ce séjour de douleur et de misère tandis qu'au seuil d'une cathédrale qui figure le Paradis, saint Pierre accueille les élus.

Un des plus beaux Jugements derniers appartient au Metropolitan Museum de New York. Il est attribué tantôt à Hubert van Eyck (personnalisé aussi imprécie que celle du Maître de Flémalle), tantôt à son frère Jean. On y reconnaît l'influence des miniaturistes franco-flamands.

Le Jugement dernier de Bruxelles, plus ancien dans sa conception, est contemporain de l'œuvre de Van Eyck, mais des réminiscences de *Melchior Broederlam* et d'*André Beauneveu* s'y font sentir (a fait, depuis peu, retour à Diest).

Le polyptique de neuf panneaux commandé à *Roger Van der Weyden* pour l'Hôtel-Dieu de Beaune, fondé en 1442, bien qu'étant un travail de première valeur, est cependant une œuvre d'équipe. On y voit figurer au registre supérieur, le Christ, assis sur un arc-en-ciel, les pieds appuyés sur le globe, la Vierge, saint Jean, le pape Eugène IV, reconnaissable à sa tiare, Philippe le Bon cou-

(4) Fierens-Gevaert : Histoire générale de l'Art italien du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, Bruxelles, 1916/1917, p. 189.

ronné et son épouse ainsi que le commanditaire de l'œuvre, le chancelier Rolin et sa femme. Au centre, saint Michel est en train de peser les âmes. Le plateau droit s'élève donnant à un saint l'essor vers le Paradis tandis que le plateau gauche descend sous le poids d'un damné. Certaines figures de maudits ont un caractère réellement tragique. Parmi les épigones du grand Roger, on peut citer *le Maître de l'abbaye d'Afflighem*. Son Jugement dernier aux nus bien en chair et libérés de la raideur archaïque, témoigne déjà de l'influence italienne (Musée de peinture ancienne de Bruxelles).

En 1452, *Petrus Christus* peint un Jugement dernier actuellement au musée de Berlin. « On trouve dans ce panneau en hauteur la division de la scène en plusieurs registres et le squelette à ailes de chauve-souris qui sert à l'Enfer de couvercle. Saint Michel, planté sur le dos de ce sinistre volatife, brandit son épée et terrasse un démon noiraud. Dans les replis de la Géhenne où s'ouvre la mâchoire immense d'un monstre à tête de saurien et où luisent les yeux d'une autre bête vue de face, de petits corps humains tournoient dans les vagues ou dans les flammes. » (5)

Citons encore au XV^{ème} siècle, le Jugement dernier de *Memling* qui est un des premiers ouvrages du maître et qui est conservé à Notre-Dame de Dantzic. Ce tableau est le sujet de toute une odyssée. « Commandé vers 1470 par les Tani, émissaires des Médicis et représentants de leur banque dans nos provinces, expédié par mer en Italie mais saisi en route par un corsaire hanséatique nommé Paul Beneke, ce triptyque, dont la capture fut l'occasion d'un long procès, fut offert par son ravisseur à l'église Notre-Dame de Dantzic. » (6)

Mais cette fin du XV^{ème} siècle vit surgir l'étrange génie de *Bosch*. Ce peintre du fantastique et des phantasmes, ce visionnaire halluciné, ce chantre de l'épouvante et de l'horreur semblait

(5) Paul Fierens : Le Fantastique dans l'Art Flamand, Ed. du Cercle d'Art, Bruxelles, 1947, p. 35.

(6) Dictionnaire des Peintres, Larcier, Bruxelles, s.d. art. Memling, p. 420. voir aussi Le Fantastique dans l'Art Flamand.

l'homme prédestiné à donner une vision nouvelle du Jugement dernier. L'œuvre, commandée par Philippe le Beau en 1504, est malheureusement perdue ; peut-être le tableau du musée de Vienne en est-il une réplique ?

Le magnifique Jugement dernier conservé au musée communal de Bruges est d'une facture très boschienne.

Mentionnons encore au XV^{ème} siècle, ce grand artiste inconnu qu'on a dénommé le « Maître à l'Œillet » et qui nous a peut-être donné la plus belle psychostasie de tous les temps. L'œuvre est conservée à Zurich.

Au XVI^{ème} siècle, la peinture flamande subit la toute puissante influence de l'Italie. Le « maniérisme » s'annonce déjà avec le Jugement dernier de *Jean Provost* qui est conservé au musée de Bruges dont la caravane infernale présente un aspect très boschien. Il triomphe ensuite dans l'œuvre de *Lucas de Leyde* qui vaut par la perfection plastique des nus et par la mise en page sans défauts mais dont l'ensemble dénote un manque de sens tragique, et dans celui de *Jean Bellegambe* qui se trouve au musée de Berlin. Le Jugement dernier de *Pierre Pourbus*, quoique d'une technique flamande, s'inspire également des Italiens (Musée communal de Bruges), tout comme celui de son aîné, *Bernard Van Orley* (Musée d'Anvers). Bruxelles conserve un magnifique triptyque dû au pinceau du plus italianisant des maîtres anversoïses de cette époque, *Frans Floris de Vriendt*. Deux autres tableaux, appartenant au même musée, l'un le Jugement dernier de *Crispin Van den Broeck* (1524-1592) présente certaines réminiscences de Michel-Ange (œuvre datant de 1560) tandis que l'autre, de *Peter Huis*, subit la toute puissante influence de Jérôme Bosch.

A la fin du XVI^{ème} siècle, le « maniériste » flamand *B. Spranger* laisse une œuvre sur le même thème qui est conservée à la Pinacothèque de Turin.

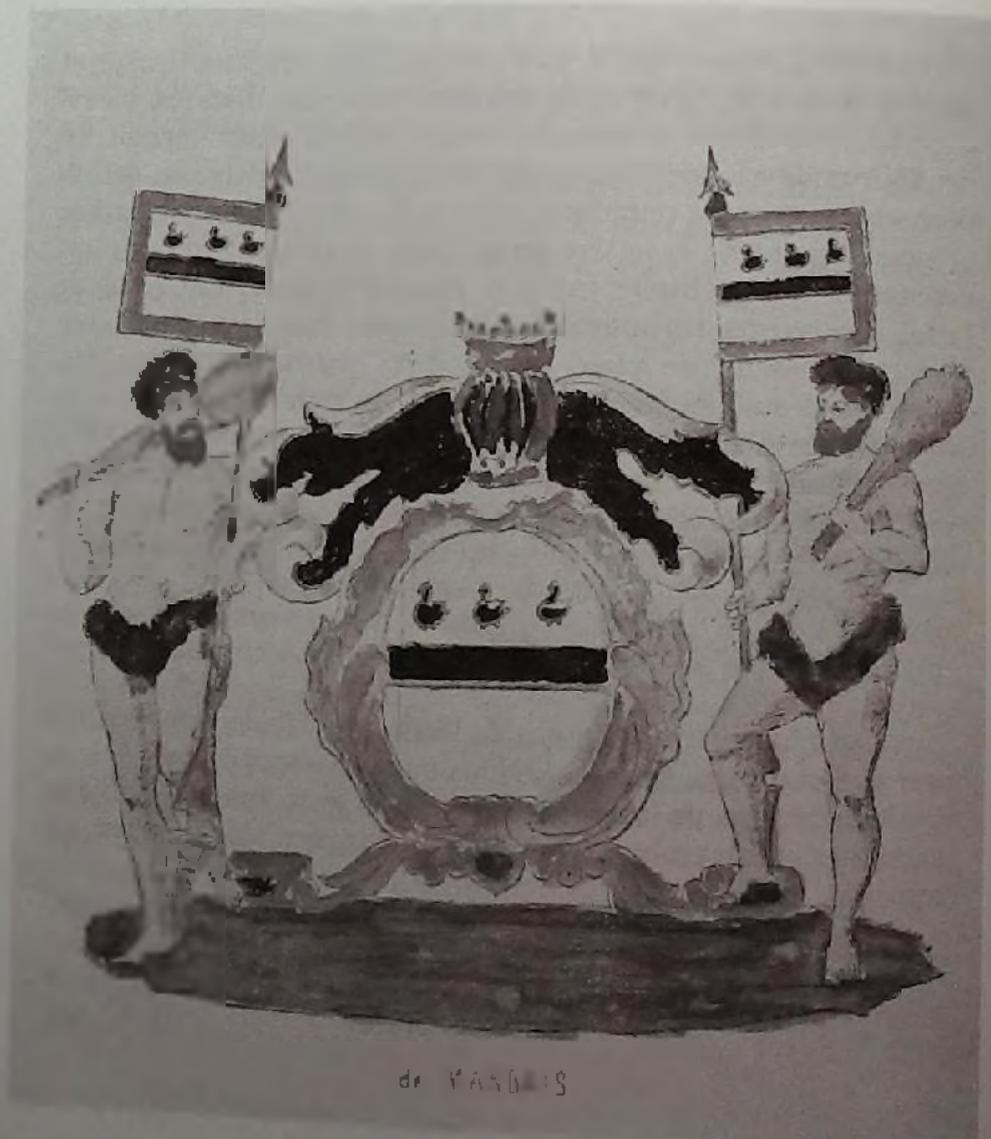
La France du XVI^{ème} siècle nous a donné le Jugement dernier de *Jean Cousin le Jeune* qui, autrefois aux Minimes de Vincennes, se trouve actuellement au Musée du Louvre (1585).

Citons enfin pour terminer les admirables Jugements derniers peints au XVII^{ème} siècle par *Rubens*. Influence de Michel-Ange dans le tournoiement des corps herculéens (Pinacothèque de Munich).

Au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècles, l'art religieux languit et semble voué à la décrépitude. Les causes en sont diverses. La recherche scientifique commencée au XVIII^{ème} siècle connaît un prodigieux développement au XIX^{ème}. La vieille noblesse définitivement abattue est remplacée par une bourgeoisie d'argent athée et sans scrupules ; la misère de la classe ouvrière nombreuse est constante. Ces multiples facteurs engendrèrent un net recul de la foi. Les artistes travaillent de plus en plus pour le siècle. Il convient, cependant, de citer encore deux œuvres remarquables. *Time, Death and Judgment*, de *Watt*, à St Paul de Londres et le Jugement dernier de *Vasnetsov* à Saint-Vladimir de Kiev (1890). La renaissance du XX^{ème} siècle, si l'on peut réellement parler de renaissance en présence des élucubrations de notre époque, ne paraît plus guère s'être inspirée du thème du Jugement dernier.

♦♦

Nous n'avons traité ici que de l'iconographie du sujet replacé dans son contexte historique. Nous ne nous sommes guère occupés de la facture, de la mise en page, de la technique, des influences subies, toutes choses relevant uniquement de l'histoire de l'art.



Armoiries des seigneurs de Marbais. Armes d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de même, rangées en chef. Couronne de comite.

Les seigneurs de Marbais dans leurs rapports avec les abbayes avoisinantes

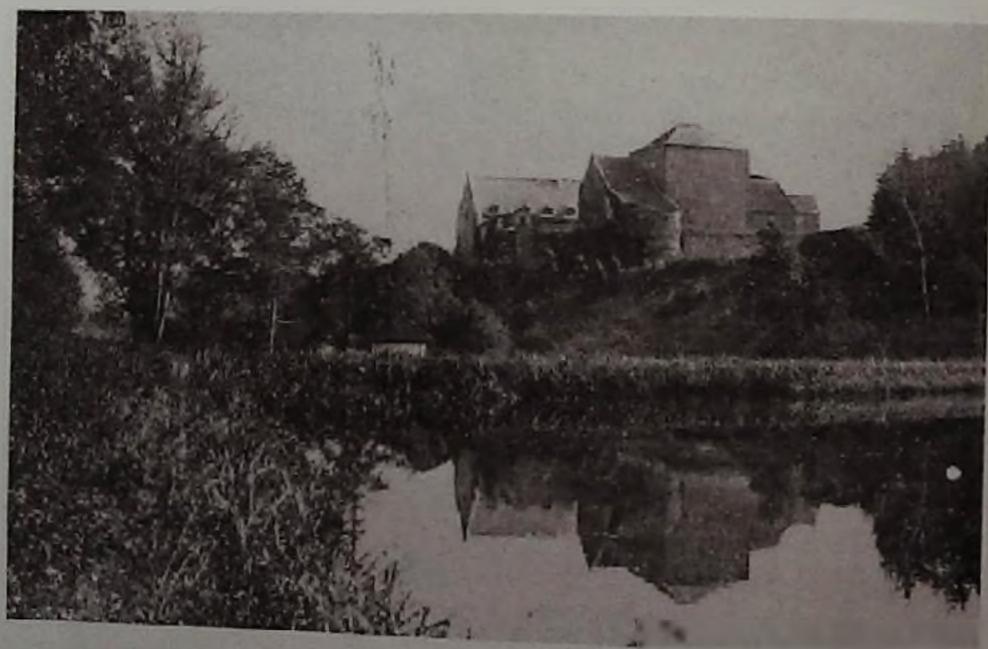
par R. Pilloy-Dubois

A. LES DE MARBAIS ET L'ABBAYE DE GEMBOUX

Au Xe siècle, le nombre de familles nobles du Namurois, y compris les Marbais, ne dépassait guère vingt, pour les trois cent septante villages déterminés. Ces familles étaient par le fait même, riches, pratiquement indépendantes et rigoureusement distinctes du reste de la population. Elles devaient avoir grandi au service des Mérovingiens et des Carolingiens. Aussi les « nobles » de ce temps étaient-ils d'authentiques « potentes ». C'est ainsi que les premiers Marbais détenaient, avant l'an mille, la plus grande partie d'une douzaine de villages, bien groupés au nord de la Sambre (1).

Les documents sont pratiquement inexistantes sur les débuts de cette famille. Seule la chronique de Sigebert de Gembloux rapporte à leur sujet quelques faits intéressants. Selon ces récits, l'année 1095 fut particulièrement désastreuse pour l'abbaye de Gembloux et tous ses environs. Au cours de la troisième année de l'abbatit de Liéhard, la peste décime terriblement la population. La main-d'œuvre faisant défaut, il s'ensuivit inévitablement une pénurie de blé. Les nobles qui ne désiraient pas se priver de serviteurs et qui voulaient, malgré la détresse, subvenir à leurs besoins, furent amenés à engager ou à vendre certains biens.

(1) GENICOT L. « L'économie rurale namuroise au bas Moyen Age »



Villers-la-Ville, ferme féodale du Châtelet

Pour l'abbaye de Gembloux, en voie de reconstituer sa fondation primitive, ce fut l'occasion d'acquisitions avantageuses.

Sous l'abbatit de Liéthard, elle effectue cinq achats à des nobles « his infortuniis oppressi ». Le 1er octobre 1096, en présence de l'abbé Liéthard et de la communauté des moines, Machelme, Engon et Godescalc de Marbais cèdent au dit monastère, en engagère pour la somme de huit marcs et pour un terme de douze ans, tout ce qu'ils possèdent à Gembloux : redevances sur le marché, bois, prés, champs, jardins et moulins. L'acte stipule que si le tout n'est pas racheté dans les douze ans, il appartiendra à l'Eglise (2).

Après la mort d'Engon, la situation de sa veuve Hedewide ne semble pas s'être améliorée. Celle-ci se remaria avec Guillaume de Marbais, parent de son premier mari et, vers 1125, les deux époux confirment une nouvelle fois à Anselme, abbé de Gembloux, l'engagère donnée par Machelme, Engon et Godescalc et la reprennent pour la main de Sohier d'Orbais, avoué de Gembloux, pour vingt marcs d'argent cette fois (3). Il est très probable que ces biens ne furent jamais rachetés et qu'ils restèrent propriété de l'abbaye.

Au XIIe siècle, gagner le ciel ou plutôt échapper à la damnation, c'était pour les hommes du Moyen Age, une cause suffisante pour se dépouiller de leurs biens. Les bénéficiaires de ces dons, religieux ou religieuses prieront « pro remedia animea ».

Vers 1130, nous voyons un certain Gérard de Marbais, que d'aucuns appellent Adeward, faire don à l'abbaye de Gembloux de 15 bonniers de terre situés à Souvret et après la mort de son

[2] SIGISBERT de GEMBLoux : « Gesta abbatum Gemblacenstium », in M/G/H/ édit. H. PERTZ, Hanovre 1848, t. VIII p. 457.

[3] ROLAND C. : Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux, Gembloux 1921. Acte perdu - Mention dans la « Gesta abbatum », op. cité, t. VIII, p. 547 ou TOUSSAINT Ab. : « Histoire de l'abbaye de Gembloux de l'ordre de Saint-Benoit, Namur 1882.



Le moulin (côté occidental)

premier fils, nommé lui aussi Gérard, céder à la même abbaye, les dîmes qu'il recevait des cultures du manse seigneurial (4).

B. GAUTHIER Ier DE MARBAIS ET LA FONDATION DE L'ABBAYE DE VILLERS

A ses débuts, la partie septentrionale de la seigneurie de Marbais, au Comté de Namur, formait une immense forêt qui, partant de Villers, s'étendait en direction de Nivelles.

Dans la première moitié du XIIe siècle, quelques clairières y apparaissent et notamment le Nouveau-Sart, au Nord-Ouest.

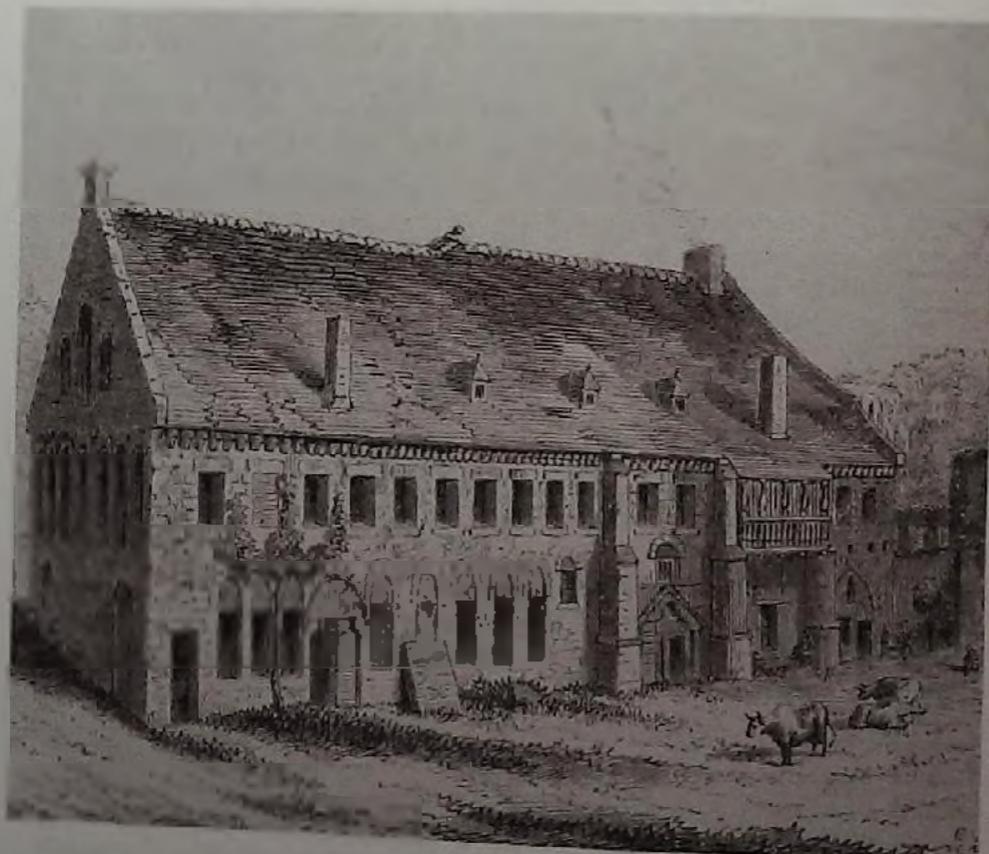
C'est en vue de défricher cette contrée, qu'en l'octave de Pâques 1146, dix-huit religieux, ayant à leur tête l'abbé Laurent, quittent Clairvaux, pour venir s'y installer. Après un court repos à Gémioncourt, sous Baisy, la petite colonie gagne la seigneurie de Marbais et s'arrête aux sources du Goddiarch.

Là les moines acquièrent huit bonniers de terres arables et quelques terrains incultes et boisés. Le monastère est fondé entre le 13 mai et le 13 juin 1146 et prend le titre de Villare (5). Peu de temps après, suite au manque d'eau et à la grande aridité du sol, les moines découragés, songent à regagner Clairvaux. Averti de cette situation, Saint Bernard qui vient de Gembloux (6), arrive à Villers le 23 janvier 1147 et exhorte les religieux à s'installer quelque sept cents mètres plus bas, sur la rive droite de la Thyle. Le 5 mai 1147, le transfert est accompli et les moines reçoivent leur premier privilège du pape Eugène III.

(4) NAMECHE L. : La ville et le comté de Gembloux, Gembloux 1964.

(5) DESPY G. : « Fondation de l'abbaye de Villers », dans « Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique », année 1957 n° 1.

(6) BROUETTE E. : « L'abbaye de Villers », dans « Monasticon Belge », t. IV.



Le moulin (côté oriental)

C'est ici que se pose la question controversée de l'appartenance du sol.

A QUI APPARTENAIT LE SOL ?

Selon la chronique, écrite comme on le sait plus de 150 ans après l'arrivée des premiers moines, la seconde installation se fit sur un alleu cédé à Saint-Bernard, par Walzin, abbé de Florennes et d'autres personnes (7). Le monasticon belge précise que Walzin fut abbé de Florennes de 1157 à 1178, c'est-à-dire à une période postérieure à l'arrivée des premiers moines (8). Il y a donc, au départ du récit, une erreur chronologique. Quant à l'expression « d'autres personnes » elle nous paraît aussi insolite qu'irrespectueuse. Alors que de coutume, toute abbaye se fait un honneur de louer ses bienfaiteurs, ici on laisse planer sur eux le plus grand anonymat.

Le premier privilège, daté du 5 mai 1147, émanant du pape Eugène III, confirme qu'à cette époque, les moines possédaient : le Nouveau-Sart, tous les bois depuis Tibersart jusqu'aux prés, les prés eux-mêmes et tout le bois qui se trouve de l'autre côté de la rivière, avec la culture et les deux huitièmes de ce domaine donnés par Anselme et Engelbert (9). Cette pièce importante ne nomme pas le donateur principal, mais cite deux personnages tout à fait secondaires. Elle donne cependant, avec précision, la situation des biens octroyés.

Une seconde confirmation des dons fut faite un peu plus tard, en 1153, par l'évêque de Liège, Henri de Leez. L'original de cet acte est perdu. Il a cependant été inscrit dans le premier cartulaire de l'abbaye, établi au milieu du XIV^e siècle. Sur la première

(7) A.G.R.-A.E. : *Chronica*, Cartulaire de Villers n° 10 971.

(8) BERLIÈRE H. : *Monasticon belge*, 1890.

(9) WAUTERS A. : « L'ancienne abbaye de Villers », 1856, p. 10

feuille, servant de table des matières, on lit : « Titulus litterarum abbatis Villariensis.

« Prima, confirmatis Henrici episcopi de prima donatione loci istius » fol. 3.

Si l'on ouvre le cartulaire à cet endroit, le folio a disparu !

Préparant l'inventaire des archives de l'abbaye, le professeur G. Despy en a retrouvé une copie du XVIII^e siècle. Dans ce document, Henri de Leez, évêque de Liège, confirmait la dotation primitive faite à l'abbaye de Villers. La consistance et la situation des biens y sont décrites avec beaucoup de précision. Il s'agit d'une partie de l'alleu de Villers que Gauthier, seigneur de Marbais, avec l'approbation de son épouse, confirmant une cession de sa mère Judith, a donnée en caux, bois, champs, prés et pâturages dans les limites suivantes, à l'intérieur de sa seigneurie : depuis Tibersart jusqu'au domaine de Villers et depuis ce sart jusqu'à Chevelipont, sur chaque rive de la Thyle et de part et d'autre du chemin de Mellery, avec les droits que détiennent sur cet alleu, Anselme de Boneffe et Engelbert de Schooten, hormis le moulin qui avait été cédé en bénéfice à Allard de Mellery. Parmi les témoins de document : Payen de Marbais (11). Comment, se demande le professeur Despy, pourrait-on mettre en doute un pareil témoignage ?

« L'équivalence entre les trois descriptions de l'alleu cédé, est on ne peut plus concordante. Les huit bonniers de terre arable et les terrains en friche dont parle la chronique, c'est le Nouveau-Sart avec la culture, les bois, et les prés décrits dans le privilège de 1147 ; c'est aussi la partie de l'alleu de Villers, délimitée par la Charte de Henri de Leez en 1153. Charte et privilège se rencontrent aussi sur la partie complémentaire du dispositif. Anselme

(10) A.G.R.-A.E. : « Cartulaire de l'abbaye de Villers », n° 10 967.

(11) A.G.R.-A.E. : « Cartulaire de l'abbaye de Villers » n° 10 978.

de Boneffe et Engelbert de Schooten ont ajouté à la donation du seigneur de Marbais, tous leurs droits sur cet alleu » (12).

Ainsi qu'il apparaît dans plusieurs actes où leurs membres figurent côte à côte parmi les témoins, les familles des Marbais, des Schooten et des Boneffe, semblent apparentées. Les droits dont il est ici question, proviennent, sans aucun doute, d'alliances matrimoniales avec des membres de la famille des Marbais.

Lorsque vers 1180, le pape Alexandre III confirme à l'abbaye de Villers, ses différentes possessions et notamment la grange de la Bouverie avec des prés, des bois et des terres, il attribue cette donation à un « dono Judith et filii eius Gualtert », mais n'en donne pas les titres (13). Ici encore, le chroniqueur s'est montré très prudent. Si la Bouverie, premier emplacement de l'abbaye, devait un jour être reconnue comme une donation des seigneurs de Marbais, le siège actuel pourrait, à la rigueur, échapper à certaines prétentions. Les craintes des moines à cette époque se justifièrent au début du XVII^e siècle, lorsque les T'Serclaes de Tilly reçurent en legs la terre de Marbais. Aussitôt installés, ils revendiqueront des droits de juridiction sur plusieurs biens appartenant à l'abbaye et notamment sur la Bouverie.

« Il est assuré, disent les moines, que si la Bouverie au lieu proche de la fontaine de Godiarch, eust été dépendant de la seigneurie de Marbais, l'on eut fait quelque mention, d'autant que l'on ne polvait faire semblable fondation sans agrégation et consentement du seigneur du lieu. Et ainsy il conste qu'il n'y yat entrevenu quelque agrégation du comte de Namur ou d'un seigneur de Marbais pour fonder l'abbaye, il appert que ladite maison, ny première qui est la Bouverie, ny deuxième qui est la place où l'abbaye est présentement, serait fondée sur le territoire

(12) DESPY G. : Fondation de l'abbaye de Villers, op. cit., pp. 16-17.

(13) DEMOREAU E. : « Les chartes du XIII^e siècle de l'abbaye de Villers-en-Brabant ».

de Namur. Il appert aussi que la Bouverie est territoire du duché de Brabant et point de Namur parce que Henry ducq de Brabant en l'an 1183 prenant en sa protection les biens et héritages que l'abbaye de Villers pour lors possédoit en Brabant, fait en ses lettres mention expresse de la Bouverie (14) ».

Après tant d'années, les moines ont pu facilement contester les revendications de T'Serclaes, sur des faits pourtant bien établis.

Effectivement, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, les Marbais commencèrent à craindre les effets de l'emprise grandissante des ducs de Brabant. Déjà, Baisy, domaine tout proche, est passé au Brabant (15). La seigneurie de Marbais, qui fait partie du comté de Namur, est devenue limitrophe du duché.

Aussi les Marbais vont-ils resserrer leurs liens avec les comtes de Namur. Le premier qui entamera cette politique est précisément Gauthier Ier (16). De leur côté, les moines, pour se dégager des seigneurs de Marbais, se tourneront vers les ducs de Brabant et le 14 avril 1184, Henri Ier, après avoir sanctionné les libéralités accordés aux religieux, se déclarera leur protecteur (17). Ainsi, moins d'un demi-siècle après la fondation de l'abbaye, par le jeu de l'avouerie ducal, le Brabant, avait territorialement absorbé l'alleu de Villers, partie extrême d'un vaste domaine namurois. Tout cela, parce que les moines voulaient échapper à une avouerie locale, aux mains d'une puissante famille noble, beaucoup trop voisine de l'abbaye (18).

(14) A.G.R.-A.F. : Cartulaire de Villers, n° 10977.

(15) ROLAND G. : « Les pagi de Lomme et de Condroz ».

(16) ROUSSEAU F. : « Les actes des comtes de Namur de 1ère race. 946 à 1196 ».

(17) TARTIER-WAUTERS : « Géographie et histoire des communes belges ».

(18) DESPY G. : « Fondation de l'abbaye de Villers », op. cit.

Malgré tous les arguments employés en vue d'évincer les seigneurs de Marbais de leurs prérogatives sur leurs anciens biens, nous concluons que l'abbaye de Villers fut réellement fondée par Gauthier Ier, seigneur de Marbais, sur une partie du sart de « Villare », en sa seigneurie.

(Extrait de l'ouvrage de R. PILLOY-DUBOIS, « La seigneurie de Marbais du XI^e au XVI^e siècle ». En vente chez l'auteur 20A Rue des Ecoles à Villers-la-Ville - 6320).

Echos

ACTES DU COLLOQUE HISTORIQUE WAVRE 1972

Les 23 et 24 septembre 1972 se tenait à Wavre, dans le cadre du 750ème anniversaire des libertés communales, un Colloque historique, ayant pour thème : Les Franchises Communales dans le Brabant Wallon.

Les actes de ce colloque, qui sont sortis de presse, contiennent des exposés de :

- M. le Professeur DESPY de l'Université Libre de Bruxelles sur « Les phénomènes urbains dans le Brabant Wallon ».
- M. le Professeur GODDING de l'Université Catholique de Louvain sur « Le pouvoir urbain en Brabant au Moyen Age ».
- M. A. UYTTEBROUCK, Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles sur « Les juridictions subalternes dans le Brabant Wallon ».
- M. W. STEURS, Chargé de Recherches du Centre belge d'histoire rurale, sur « Seigneuries et Franchises dans le Duché de Brabant au Moyen Age. L'exemple de Dongelberg (1217) ».
- M. J. MARTIN, Président du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région, sur « Wavre, Franchise et Centre commercial ».

Ce volume de 100 pages, illustré de plans et de photos, peut être obtenu pour le prix de 250 Fr., par versement au C.C.P. 7513.19, Trésorerie du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région, Céroux-Mousty. Le volume sera expédié dès réception du versement.

ENTENTE BRABANÇONNE DES CERCLES D'HISTOIRE D'ARCHEOLOGIE ET DE FOLKLORE

Le siège social de l'Entente brabançonne des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore se trouve rue d'Oultremont 78, 1040 Bruxelles.